



MUNICIPALITE DE LONAY

## RAPPORT DE GESTION 2019



Municipalité in corpore

Lonay, le 6 juillet 2020

**Préavis n° 03/2020**

**RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LONAY AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2019**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les Communes,
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes et
- du règlement du Conseil Communal de Lonay du 28 octobre 2014,

la Municipalité a l'honneur de présenter son rapport de gestion pour l'exercice 2019 et de le soumettre à votre approbation.

Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité, sont déposés séparément.

## Table des matières

Conseil Communal.....	5
Composition (31.12.2019).....	5
Bureau .....	5
Membres .....	5
Commissions.....	6
Mutations .....	6
Séances.....	6
Séance du 9 avril 2019.....	6
Séance du 25 juin 2019 .....	6
Séance du 8 octobre 2019.....	7
Séance du 10 décembre 2019 .....	7
Votations et élections.....	7
Election communale.....	7
Municipalité.....	7
Répartition des dicastères.....	7
Activités .....	8
Objectifs 2016 – 2021.....	8
Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur .....	11
Appréciation générale .....	11
Ressources humaines.....	12
Population .....	15
Finances.....	19
Sociétés locales .....	19
Culture .....	19
Les manifestations spéciales en 2019 .....	20
Aménagement du territoire .....	20
Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eglises & cultes .....	21
Principaux dossiers traités.....	21
Ecoles.....	21
Œuvres sociales .....	22
Eglises & Cultes.....	24
Activités sportives – JOJ 2020 .....	26
Soutiens financiers ponctuels .....	26

Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie .....	27
Appréciation générale .....	27
Principaux dossiers traités.....	27
Bâtiments .....	27
Domaines.....	32
Cimetière .....	33
Voirie .....	34
Section IV : Police – Transports publics – Service du feu – Informatique – Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures – Développement durable .....	39
Appréciation générale .....	39
Principaux dossiers traités.....	39
Transports publics .....	39
Police .....	40
Service du feu .....	42
Police des constructions.....	44
Développement durable .....	44
Informatique.....	45
Section V : Routes et signalisation – Canalisations – Epuration – PCI – Eclairage Public.....	46
Principaux dossiers traités.....	46
Routes & épuration .....	46
Canalisations & épuration .....	46
Eclairage public.....	47
Protection civile District de Morges .....	47
Conclusions générales .....	55
<b>Décisions</b> .....	55

## Conseil Communal

### Composition (31.12.2019)

#### Bureau

Président	M. Luc GIEZENDANNER
Vice-Présidente	Mme Christel DETRAZ
Scrutatrices	Mmes Carole GINDROZ VENEZIA, Delfina ORELLANA
Scruteurs-suppléants	Mmes Mégane JERMINI, Sandra MULLER
Secrétaire	M. Georges DURAND

#### Membres

Monsieur AEBERHARD Basile	Monsieur GUILLEMIN Gaspard
Monsieur BARDELLONI Michel	Madame GUILLIN Anne
Monsieur BERGIEN Charles	<i>Madame GUILLIN Jehane (dém. 27.09.19)</i>
Monsieur BERTHET Guy	Madame HAUETER Carine
Madame BISCHOFF Anne-France	Madame HEUGHEBAERT Rossana
Monsieur BONZON François	Madame JERMINI Mégane
Monsieur BORBOEN Alain	Madame Sandy JOANNET (dès le 08.10.19)
Monsieur BORBOEN Michel	Madame KLEMKE-MOSER Patricia
Monsieur CAMPICHE Philippe	Madame LIARDON Corinne
<i>Monsieur CAPRE Charles (dém. 10.02.19)</i>	Monsieur MAENDLY François
Madame DAVID SCHMIDT Isabelle	Madame MATHEY Sonia
Madame DERUNGS Laurence	Monsieur MEYLAN Patrick
Madame DETRAZ Christel	Monsieur MOREROD Daniel
Monsieur DI SANTOLO Massimo	Madame MULLER Sandra
Madame DUCRET Alessandra	Madame NAPOLI Marylin
Monsieur DURAND Georges	Madame NAVARRO CORREA Sabine
Madame FAVRE DOMENECH Anouchka	Monsieur NEESER Michaël (dès le 25.06.19)
Monsieur FONTANA Michel	Madame NEUBAUER VAN HERLE Gerta
Monsieur FREY Philippe	Madame ORELLANA Delfina
Monsieur FURER Yves	Monsieur PINAZZA Jean-Pierre
<i>Monsieur GALLAND Antoine (dém. 11.11.19)</i>	Monsieur POHIER Philippe
Monsieur GASSER Steve	Monsieur REYES LANDETE Fernando (dès le 10.12.19)
Madame GERBER Nicole	Monsieur RIVA Fabio
Monsieur GIEZENDANNER Luc	Madame SANSON Laurence
Madame GIGON Pascale	Madame SORDET Maryline
Madame GINDROZ VENEZIA Carole	Monsieur ZUTTER Jean-Pierre
Monsieur GLOOR Adrien	

## Commissions

### **Commission de gestion** (en charge de l'exercice 2019) :

Laurence Derungs, Christel Detraz, Alessandra Ducret, Sabine Navarro Correa, Philippe Campiche, Georges Durand et Adrien Gloor.

### **Commission des finances** (en charge de l'exercice 2019) :

Anne France Bischoff, Sonia Mathey, Patricia Klemke Moser, Isabelle David Schmidt, Michel Bardelloni, Steve Gasser et François Maendly.

### **Commission de recours en matière d'impôts communaux** :

Carine Haueter, Sandra Muller, Massimo di Santolo, Yves Furer, Steve Gasser, Luc Giezendanner et Patrick Meylan.

### **Commission d'urbanisme** :

Laurence Derungs, Mégane Jermini, Delfina Orellana, Marilyne Sordet, Charles Bergien, Luc Giezendanner et Gaspard Guillemin.

### **Commission ad'hoc devant rapporter sur les préavis des autorisations générales de plaider et autorisation d'aliénations et acquisitions** :

Carine Haueter, Yves Furer, Luc Giezendanner, Gaspard Guillemin, Philippe Pohier.

### **Commission des pétitions** :

Alessandra Ducret, Gerta Neubauer Van Herle, Massimo Di Santolo, Yves Furer, Antoine Galland, Adrien Gloor, Fabio Riva

## Mutations

Démission de M. Charles CAPRE, Mme Jehane GUILLIN et M. Antoine GALLAND, remplacés par M. Michael NEESER, Mme Sandy JOANNET et M. Fernando REYER LANDETE.

## Séances

### **Séance du 9 avril 2019**

Préavis N° 1/2019 – Demande de crédit de Fr. 180'000.- pour la construction de la nouvelle route de liaison entre la RC 80 et la route d'Echandens : Chemin des Plantages

Préavis N° 2/2019 – Demande de crédit de Fr. 85'000.- pour le réaménagement de l'arrêt de bus « Lonay, Parc »

### **Séance du 25 juin 2019**

Préavis N° 3/2019 – Comptes 2018 et demande de crédit complémentaire pour la zone de sport (max. Fr. 150'000.-)

Préavis N° 4/2019 – Rapport de gestion 2018

Préavis N° 5/2019 – Demande de crédit de Fr. 159'037.35 pour la participation communale au financement de la planification du PA « En Carouge »

### **Séance du 8 octobre 2019**

Préavis N° 6/2019 – Arrêté d'imposition 2020

### **Séance du 10 décembre 2019**

Préavis N° 7/2019 – Budget 2020

## **Votations et élections**

2 votations fédérales se sont déroulées en 2019, le 10 février et le 19 mai.

L'élection complémentaire au Conseil d'Etat a vu l'élection de Mme Rebecca Ruiz le 19 mars 2019.

L'élection des 19 membres du Conseil national s'est déroulée le 20 octobre 2019.

L'élection des deux membres vaudois du Conseil des Etats a eu lieu le 20 octobre pour le 1<sup>er</sup> tour et le 10 novembre pour le 2<sup>e</sup> tour à l'issue duquel M. Olivier Français et Mme Adèle Thorens Goumaz ont été élus.

Tous les résultats des élections et votations fédérales et communales sont sur le site internet de l'Etat de Vaud :

<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/votations-precedentes/>

## **Election communale**

A la suite de la démission de M. Yves Borremans au 30 avril 2019, une élection complémentaire à la Municipalité a eu lieu le 19 mai 2019 (1<sup>er</sup> tour) : M. Joël Henneberger a obtenu le plus de voix. Le 2<sup>e</sup> tour n'a pas eu lieu, au moment du dépôt des candidatures, seul restait en lice M. Joël Henneberger. Il a donc été élu tacitement et a pris ses fonctions le 27 mai 2019 après avoir prêté serment.

## **Municipalité**

### **Répartition des dicastères**

#### **Philippe Guillemin, syndic**

(remplaçante : Mme E. Morerod)

Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur

#### **Yves Borremans, Conseiller municipal (jusqu'au 30 avril 2019) – Joël Henneberger dès le 27 mai 2019**

(remplaçant : M. P. Guillemin)

Police - Transports publics - Service du feu - Informatique - Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures - Développement durable

**Elisabeth Morerod, Conseillère municipale**

(remplaçant : M. Y. Borremans / J. Henneberger)

Ecoles - Œuvres sociales - Eglises & cultes

**Jean-Charles Détraz, Conseiller municipal**

(remplaçant : M. F. Gabriel)

Canalisations - Epuration - Routes & signalisation - Eclairage public - PCi délégué

**Frédéric Gabriel, Conseiller municipal**

(remplaçant : M. J.-C. Détraz)

Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière – Déchèterie

<b>Vice-Syndicature :</b>	M. Yves Borremans	01.07.2016/ 30.06.2017
	M. Jean-Charles Détraz	01.07.2017/ 30.06.2018
	Mme Elisabeth Morerod	01.07.2018/ 30.06.2019
	M. Frédéric Gabriel	01.07.2019/ 30.06.2020
	M. Jean-Charles Détraz	01.07.2020/ 30.06.2021

**Activités**

La Municipalité s’est réunie à 47 reprises en 2019 (44 fois en 2018) en salle de Municipalité.

Elle a présenté 7 préavis à votre Conseil qui lui a accordé des crédits pour un montant total de fr. 424'037.35.-.

**Objectifs 2016 – 2021**

Acquisition de patrimoine



Achat du bâtiment Poste 8 réalisé en décembre 2018.

Poursuite de la mise en conformité de notre réseau de canalisations



Chantier en cours de réalisation. L’étude de la réhabilitation de la canalisation ERM le long de l’autoroute est en cours. Sa reconstruction est prévue pour 2020.

Les contrôles de mise en conformité se poursuivent selon les montants prévus au budget.

Refonte des installations sportives et de loisirs au Parc des sports ✓

Retouches et finalisation des extérieurs en 2019. Remplacement de certains arbres durant l'hiver 2019-2020.

Refonte du plan général d'affectation et de son règlement, en concordance avec la région et le canton, avec l'année 2021 comme date butoir □

Un crédit d'études a été demandé au Conseil communal en 2018 et a été accepté. Le dossier finalisé est en mains des autorités cantonales pour examen préalable.

Amélioration du réseau routier □

Poursuite de l'étude de requalification de la RC 80 (route de Denges), aménagements divers (routes, trottoirs, giratoires, parking), aménagements sécuritaires.

Etude du réaménagement Route des Pressoirs et Place de l'Eglise.

Poursuite des accords Chemin des Vignes.

Urbanisation et aménagement du territoire □

Etudes-test Lonay Sud – axe RC 80, développement du PAC (Plan d'Affectation Communal) et PA (Plan d'Affectation) concernés, développement du Vallon du Bief, développement de zones d'activités, Développement de zones d'habitation. Planification des études et réalisation sur plusieurs années. Ces éléments sont en cours de développement.

Développement durable – Mise en application des recommandations du bilan énergétique communal □

Les mesures applicables au projet communaux sont mises en œuvre dès les premières phases de projet. Cependant un suivi du bilan énergétique devra être réalisé durant les prochaines années concernant l'ensemble de la commune et des axes de réflexions devront être défini d'ici la fin de la législature pour pouvoir encourager et mettre en œuvre les recommandations du bilan.

Optimisation du développement des Transports publics □

L'augmentation recensée est plus importante que celle prévue. 5.8 % en 2019 soit une augmentation de 260'000 voyageurs. Initialement planifiée à 50'000 par année.

Renforcement de l'esprit de service de nos collaborateurs envers la population et la clientèle ✓

Le nouveau règlement du personnel, validé en 2018, est entré en vigueur en mars 2019. Modernisation des Ressources humaines, notamment par le biais de nouveaux outils d'évaluation et par la mise à jour des cahiers des charges. Véritable politique du personnel mise en place. Formation encouragée.

Promotion de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail

Une charte a été élaborée en 2018 et des pharmacies de secours sont en place. La détermination des dangers a pris du retard notamment en raison d'absences maladies de longue durée de plusieurs collaborateurs. Elle sera délivrée début 2020 par l'ingénieure qui terminera le développement du concept global (10 points fixés par la Directive MSST) permettant de mettre en œuvre toutes les mesures qui en découlent dans le courant de l'année 2020.

Développement de la politique d'information et de communication

Modernisation de l'informatique communale réalisée. Refonte du site Internet en cours : mise en publication prévue en février 2020.

La création d'une structure performante pour l'accueil de l'enfance (UAPE)

Chantier terminé. UAPE et cantine scolaires opérationnelles depuis la rentrée scolaire 2018.

Réaménagement de l'administration communale

Chantier terminé. Emménagement en octobre 2017.

Participation active aux processus visant à intensifier les collaborations intercommunales

Des pourparlers se poursuivent avec plusieurs communes.

Mise en valeur du patrimoine communal

Achat de la parcelle no 747, avec le bâtiment Poste 8, en 2018.

Entretien et rénovations prévus sur plusieurs bâtiments, notamment le Complexe de la Poste 10 (diagnostic complet sera réalisée en 2020). Une fois l'étude terminée, un préavis relatif aux travaux à engager sera présenté au Conseil communal.

La mise en passe électronique de la Maison des Pressoirs est prévue en 2020 (à ce jour, l'administration communale, l'UAPE et le centre sportif sont équipés de serrure électroniques).

Optimisation de la gestion des déchets

Evolution permanente.

Maîtrise des finances communales en prévision de l'introduction de la RIE III au 01.01.2019

Le taux de base de l'imposition du bénéfice est passé de 8% à 3.33% en 2019 suite à la RIE3. L'impôt de base sur le capital est passé de 0,3 0/00 à 0,6 0/00.

Création d'une UAPE

Chantier terminé. UAPE et cantine scolaire opérationnelles depuis la rentrée scolaire 2018.

## Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur

### M. Philippe Guillemin

#### Appréciation générale

Le dossier de révision du PGA et celui du Plan d'Affectation En Carouge sont en cours d'analyse dans les différents services du Canton. Un développement des zones d'activité est privilégié.

Les diverses constructions privées poursuivent leurs travaux et feront augmenter notre population de plus de 160 personnes d'ici la fin 2020.

Comme chaque année, la sortie du personnel a permis de concrétiser la bonne ambiance au sein de l'équipe en général et il en est de même avec la soirée communale du mois de décembre qui reste un moment très apprécié de chacun des participants.

La visite préfectorale 2019 est reportée au 31 mars 2020.

Le dossier pour un nouvel abattoir régional (CARRE) pend forme, une présentation du projet aura lieu courant 2020.

L'ARCAM développe ses activités dans tout le District. Les informations détaillées sont disponibles sur <https://arcam-vd.ch/>.

REGION MORGES (RM) incluant le SDRM (Schéma Directeur de la Région Morgienne) poursuit ses activités. RM nous est d'un grand soutien pour nos différents développements à discuter avec le Canton. Une étude est en cours pour clarifier et optimiser les actions de Région Morges.

Les informations détaillées sont disponibles sur <https://www.regionmorges.ch/>.

Le Syndic Philippe Guillemin fait partie du Comité Exécutif et du GROFIL (Groupe de Pilotage)

Le Conseiller municipal Jean-Charles Détraz fait partie du GT (Groupe Technique)

#### Principaux dossiers traités

Les sujets suivants ont principalement été traités durant l'année :

- L'accueil du nouveau Conseiller municipal Joël Henneberger à fin mai 2019.
- Les syndics des 4 communes (Denges, Echandens, Lonay et Préverenges) se réunissent régulièrement pour traiter les dossiers communs, comme les affaires de l'EPSP (Etablissement Scolaire), des transports publics et scolaires, de la Gare de triage (CFF) et d'éventuelles autres collaborations.

#### PERSPECTIVES D'ACTION

Poursuite de la révision du  
PGA (PAC)

Activation des zones  
d'activités

Poursuite de l'étude PA  
Carouge  
incluant la zone « bas du  
village »

Acquisition de patrimoine  
pour  
développements futurs

Collaboration avec les CFF  
pour :  
Développement de la  
3ème voie (Léman 2030)  
Réduction des nuisances  
de la gare de triage

- La gestion des Ressources humaines avec l'introduction du nouveau Règlement sur le personnel communal et la grille salariale. Mise sur pied d'une GRH performante.
- La participation aux différentes associations et autres organisations RM, PCi, EPSP, ARCAM, CARM (centre aquatique) demande beaucoup d'attention et de travail.
- Dans le cadre des actions de Région Morges, c'est le mercredi 8 mai 2019 que les réponses ont été données à « Quel avenir pour ma villa ? » lors d'une séance d'informations aux divers propriétaires.

## Ressources humaines

### *Etat de situation*

Plusieurs mutations ont eu lieu en 2019, ce qui a représenté une année importante à nouveau en termes de recrutement, accueil et formation de nouveaux collaborateurs.

La responsable du **bureau technique**, engagée en urgence en septembre 2018, a été remplacée par une nouvelle collaboratrice en août 2019.

Un **stage pré-professionnel** a été mis en place durant deux semaines durant l'été 2019 et a ainsi permis à une gymnasienne de la région de se familiariser avec le monde du travail.

L'administration a également participé à la **JOM** (journée Oser tous les métiers) et a accueilli, le 14 novembre 2019, le petit frère d'une collaboratrice de l'administration.

Deux collaboratrices de l'administration ont annoncé leur grossesse à la fin du mois d'août 2020. Pour les remplacer, deux collaboratrices spécialisées ont été recrutées et débuteront leurs activités en février et mars 2020.

L'état de santé des deux collaborateurs de la voirie, absents depuis 2017, a nécessité de prolonger les mesures de remplacements prises sous la forme de contrats de durée déterminée. Finalement, des promotions internes ont permis de repourvoir les postes de **chef de voirie** et de **remplaçant du chef de voirie**.

Un **agent d'exploitation** de la voirie, engagé en CDD, a vu son contrat se transformer en CDI.

Le collaborateur engagé temporairement pour remplacer le **responsable de la déchèterie** a quitté ses fonctions en août 2019 et le recrutement a abouti à l'engagement d'un nouvel employé au mois d'octobre. Dans l'intervalle, un intérim a été engagé durant quelques semaines par l'intermédiaire de Manpower.

**Trois nouveaux ambassadeurs du tri** ont été engagés en début d'année, ce qui a augmenté temporairement le nombre d'ambassadeurs à quatre. Une ambassadrice a toutefois donné son congé dans le courant de l'été ; elle n'a pas été remplacée et les horaires ont été réaménagés afin de permettre aux 3 ambassadeurs restant de reprendre son horaire.

Le service de **conciergerie** a également été touché suite à la démission durant l'été d'un concierge, engagé à temps partiel en 2018. Pour le remplacer, une nouvelle collaboratrice a été engagée. Elle a pris ses nouvelles fonctions le 1<sup>er</sup> décembre 2019. La Municipalité s'est adjointe les services d'une entreprise de nettoyages, de fin août à fin novembre, afin de pallier le manque de personnel après avoir tenté de mettre en place un stage organisé par l'AI (projet avorté) pour une personne en réinsertion et tenté de conclure un CDD pour un collaborateur en arrêt partiel (projet également non réalisé ensuite de la mauvaise évolution de l'état de santé de cette personne).

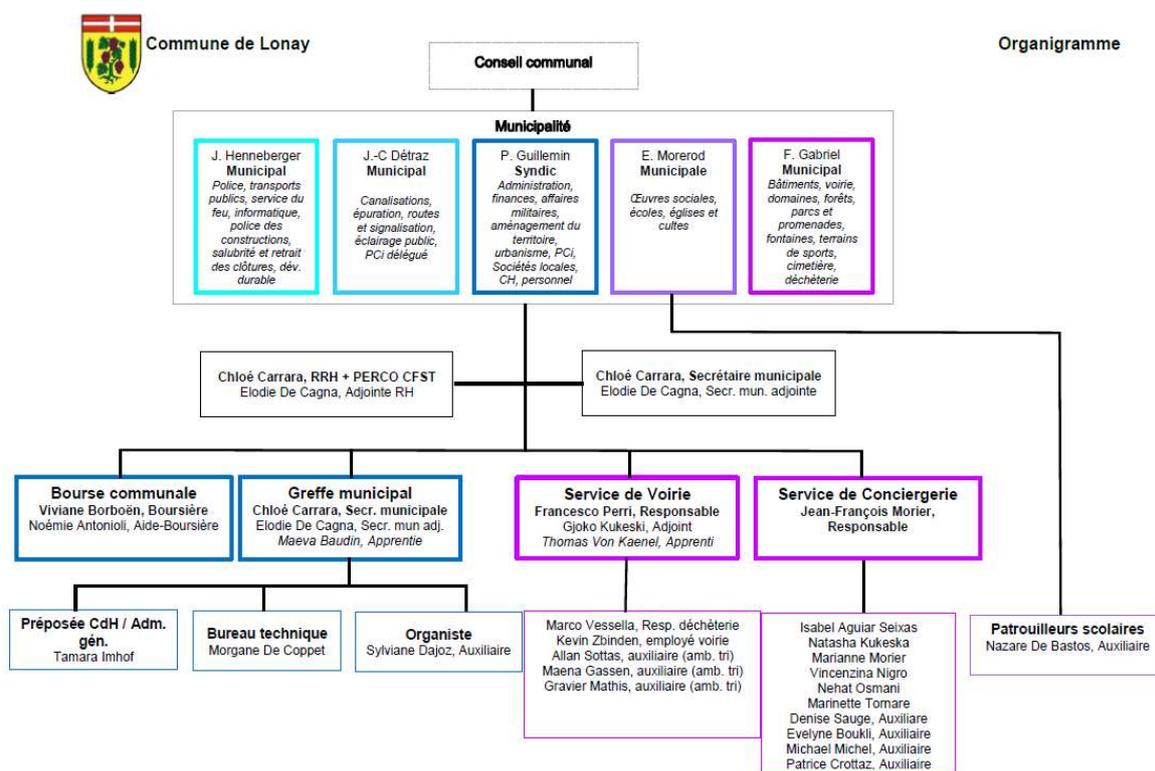
Quant aux **immeubles de rendement**, un des locataires du bâtiment Poste 8 a repris la **conciergerie** de cet immeuble au 1<sup>er</sup> avril 2019. Le concierge de la route de la Chérard 22 a donné son congé en fin d'année et sera remplacé au 01.01.2020 par un nouveau concierge, également locataire.

Afin de renforcer l'équipe de conciergerie durant les **nettoyages d'été**, **neufs jeunes** ont été sélectionnés au terme du recrutement pour travailler dans les collèges durant les deux premières semaines de vacances scolaires.

Deux jeunes en recherche de places d'apprentissage ont effectué des **stages à la conciergerie**. Ceux-ci n'aboutiront pas directement à des engagements puisque seule la voirie accueille pour l'instant un apprenti (n.b. l'apprenti de la voirie travaille un jour par semaine en conciergerie afin de disposer d'une formation d'agent d'exploitation complète).

Le recrutement de **patrouilleurs scolaires** a finalement permis, pour la rentrée scolaire d'été, d'engager deux personnes pour sécuriser les passages piétons de la route d'Echandens et de la route des Pressoirs. Une des deux patrouilleuses a démissionné peu après et n'a pas pu être remplacée, raison pour laquelle seul le passage de la route des Pressoirs est assuré pour l'instant. Des annonces sont régulièrement actualisées et l'ORP a également été contacté dans le but de trouver des candidats, mais force est de constater que le recrutement de nouveaux patrouilleurs reste difficile. Si nécessaire, un soutien pourrait ponctuellement être apporté par les bénévoles du Pedibus, mais sous une forme à définir puisqu'il est impératif de disposer de la formation de patrouilleur par la gendarmerie pour pouvoir interagir aux passages piétons.

L'organigramme ci-après représente la situation au 31.12.2019.



### Politique des Ressources humaines

L'entrée en vigueur, en mars 2019, du nouveau **Règlement sur le personnel communal** a nécessité d'établir de nouveaux contrats de travail pour l'ensemble du personnel et de procéder à des adaptations salariales conformément aux décisions prises. A noter que le règlement actuel apporte une meilleure transparence et permet de garantir l'égalité de traitement entre les collaborateurs.

La planification des vacances a été adaptée pour tenir compte des **modifications réglementaires** et la comptabilisation des horaires sera ajustée dès le mois de janvier 2020 (diminution du nombre d'heures hebdomadaire : 42h30 → 42 heures).

Comme chaque année désormais, les **entretiens annuels de collaboration** (avec fixation d'objectifs) ont eu lieu au mois de mars. Ceux-ci se révèlent de précieux outils de management et la Municipalité profite ici de remercier les chefs d'équipes pour leur engagement et le soutien qu'ils apportent à leurs équipes. La Municipalité relève également avec plaisir la bonne motivation de l'ensemble du personnel dont la qualité du travail permet d'offrir de bonnes prestations à la population.

Au vu du nombre croissant d'événements nécessitant l'intervention du personnel en dehors des heures de travail (sécurisation et nettoyages suite à des actes de vandalisme, interventions d'urgence diverses, remise des clefs lors de locations de salles, dispositifs à mettre en place pour les manifestations, etc.), une réflexion sur la mise en place de **services de piquet** a été initiée début 2019. Les mesures à mettre en place peuvent avoir des conséquences importantes sur l'organisation du travail, la planification des horaires et la formation des collaborateurs. L'étude de ce projet se poursuivra donc en 2020 afin de tenter de trouver des solutions pragmatiques et réalistes.

#### *Formation continue*

Plusieurs collaborateurs suivent régulièrement des cours leur permettant d'affiner leurs connaissances spécifiques, le plus souvent par le biais de l'ARCAM, de l'UCV ou du Centre d'éducation permanente (CEP) qui dispensent toutes sortes de formations pratiques pour l'action publique.

Deux collaborateurs de la voirie, ainsi que l'apprenti, ont obtenu leur permis de cariste. Deux collaborateurs ont également passé leur permis remorque en 2019.

Une formation spécifique aux patrouilleurs scolaires a été dispensée par la gendarmerie (deux collaboratrices l'ont suivie, ainsi que la responsable de centre, Mme Elisabeth Morerod).

En 2020, l'ensemble du personnel sera invité à suivre un cours de sensibilisation au feu. Une formation « premiers secours » devra également être mise en place.

#### *Santé & Sécurité au travail*

L'ingénieure sécurité, mandatée par la Municipalité en 2017 pour mettre en place un concept de santé au travail, rendra son rapport final sur l'évaluation des risques spécifiques en 2020, document résumant ses observations entre 2018, 2019 et le début de l'année 2020. Cette étude est à bout touchant et il s'agissait de la partie la plus conséquente du projet global. Sur la base de conclusions qui seront rendues dans ce cadre, différentes mesures concrètes seront déployées d'ici la fin de l'année 2020.

Dans l'intervalle, la charte de 2018 a été présentée au personnel et affichée dans tous les établissements. Des pharmacies ont été mises en place en 2019.

Le montant reporté au budget 2020 représente en réalité le budget global du mandat confié à la spécialiste. Une grande partie a déjà été facturée et le solde permettra de former la personne de contact au niveau de l'administration et les référents sur le terrain, acquérir certains équipements de sécurité et/ou procéder à des aménagements spécifiques.

#### *Administration générale*

L'administration communale a effectué notamment les tâches suivantes :

- Enregistrement des habitants, nouveau-nés, divers statuts, actes de mœurs, permis de séjour et cartes d'identité suisses (88 cartes délivrées en 2019, contre 65 en 2018).
- Accueil et central téléphonique, renseignements aux habitants, cartes CFF AG Flexi.

- Gestion des réservations : réservations et confirmations de réservations des locaux (Maison des Pressoirs, Halle de sports, Buvette sous la Halle de sport), gestion des clefs. Mise en place d'une procédure claire pour toutes les réservations (demande POCAMA, plans de parcage, délivrance d'autorisations spéciales, etc.)
- Décomptes divers mensuels, recensements, rôle fiscal, rôle des chiens, statistiques SCRIS, etc.
- Etude, contrôle et préparation à la décision municipale des dossiers de constructions. Toutes les étapes dès le dépôt d'un éventuel avant-projet sont gérées par le service technique. A noter que le soutien d'un bureau spécialisé ou d'un avocat est de plus en plus souvent nécessaire.
- Suivi des chantiers de la commune (en 2019 : retouches UAPE/cantine et zone de sport, création chemin des Plantages, réfection route d'Echandens, modification arrêt de bus « Lonay Parc »).
- Organisation et participation aux visites de la commission de salubrité, avec un membre de l'exécutif ainsi que notre spécialiste en sécurité des chantiers et protection incendie.
- Procédés de réclames : calculs, réalisation, accord et facturation.
- Cadastre de Lonay, enregistrement des bases de parcelles, SIT - lecture et sortie de plans.
- Elaboration de l'arrêté d'imposition, du budget, des comptes, d'analyses financières, d'un plan d'investissement et du plafond d'endettement, gestion des emprunts et des assurances.
- Rédaction et réalisation des préavis municipaux, règlements, conventions, contrats, accords, etc.
- Tenue et rédaction des procès-verbaux des différentes séances.
- Suivi des dossiers de naturalisation, procès-verbaux d'audition, organisation des tests, correspondance, etc. (6 demandes en 2019 selon la nouvelle Loi)
- Tenue du procès-verbal et suivi des séances de Commission de police.
- Courriers propres à l'Exécutif ainsi que de tous les secteurs, y compris l'archivage.
- Cimetière, gestion des inhumations : courant et mise à disposition de concessions.
- Conception, élaboration, réalisation et mise à jour des outils de communication, en particulier :
  - o Lon'Info (3 parutions, désormais en mars, juin et novembre)
  - o Site Internet [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch) (nouvelle version dès mars 2020)
  - o Communiqués de presse et divers tous-ménages
- Relations avec le Conseil communal : soutien logistique pour les Commissions.
- Soutien logistique au bureau électoral et de votations : infrastructures, informatique, etc.
- Gestion de l'ensemble du personnel communal (horaires, vacances, processus de recrutement, formation des apprentis, etc.). Ces deux dernières années en particulier, la modernisation de la gestion des Ressources humaines a nécessité une grande implication de la part du personnel administratif et des responsables d'équipes pour mettre en place les changements décidés (rédaction de procédures d'application, organisation des équipes, délégations de compétences, etc.). Certains dossiers seront finalisés en 2020 (descriptifs de fonctions, réflexion sur la mise en place d'un service de piquet, finalisation du concept de santé au travail).
- Recrutement, accueil et formation de plusieurs nouvelles collaboratrices.
- Gestion et suivi de projets internes, tels que la mise en place effective des salaires, horaires, etc. suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement du personnel communal, la modernisation de l'informatique, la refonte complète du site Internet ou le suivi des dossiers « révision du PGA », « PA Carouge » et « RC 80 »).

## Population

La Municipalité est heureuse de fêter ses jubilaires. Chacune des visites apporte son charme, son histoire, et c'est toujours un réel plaisir de rencontrer nos aînés.

### Jubilaires / centenaires

13 nonagénaires (8 dames et 5 messieurs).

Une personne a fêté ses 100 ans le 06.09.2019, un autre a pu fêter ses 101 ans et trois autres leurs 103 ans au cours de l'année 2019.

### Naissances

21 bébés (18 en 2018) : 9 filles et 12 garçons sont nés à Lonay. Félicitations aux heureux parents !

### Décès

25 décès en 2019 selon liste

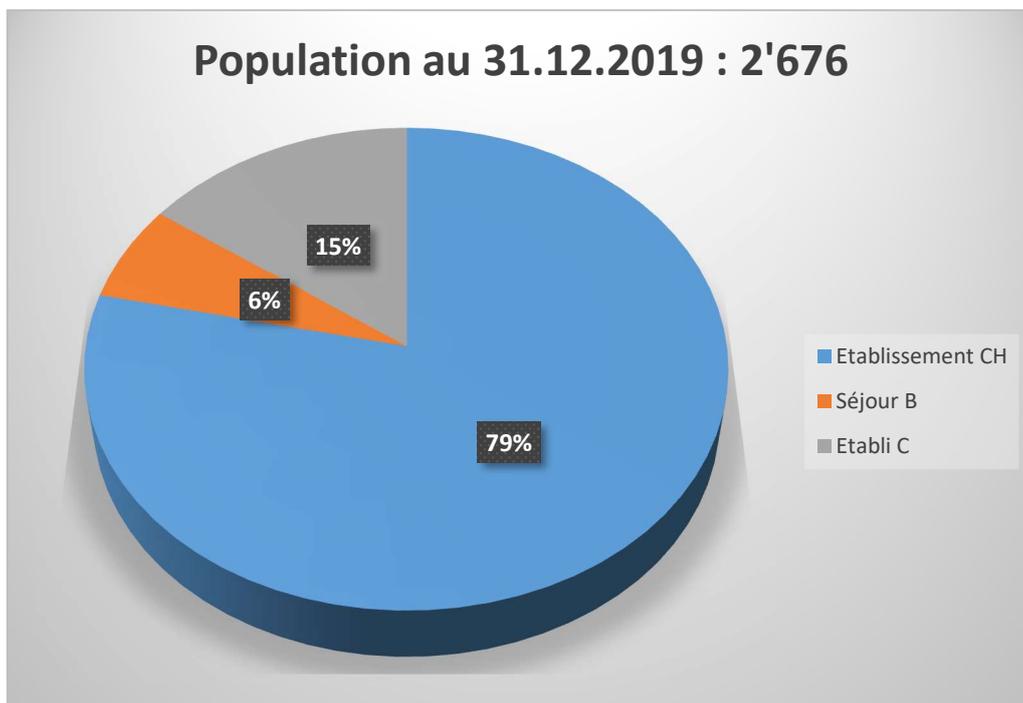
Lonay a eu le regret d'enregistrer 25 décès, dont 14 défunts qui résidaient dans notre Commune. Ces décès ont été recensés comme suit :

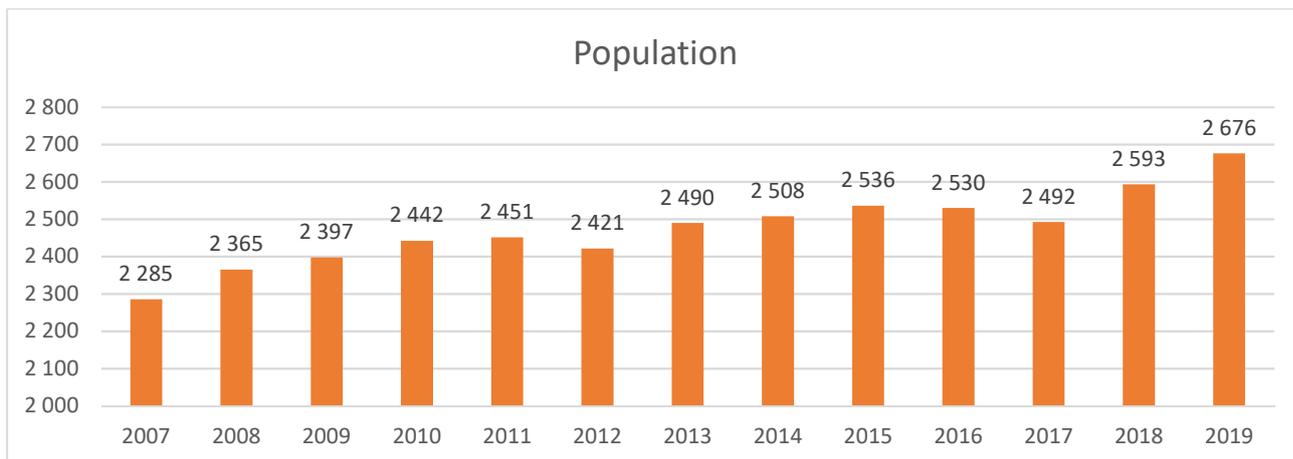
- Dix-sept incinérations à Lonay dont trois personnes qui reposent au Jardin du souvenir, une au columbarium et trois en tombe cinéraire à Lonay. huit autres personnes ont choisi de reposer à l'extérieur de notre Commune ou dans leur famille ;
- huit inhumations, dont quatre au cimetière de Lonay. Les quatre autres personnes ont choisi de reposer à l'extérieur de la Commune.

Certaines personnes âgées ont dû quitter Lonay pour des maisons de retraite et nous respectons leurs dernières volontés, à savoir la mise en terre ou le dépôt des cendres au cimetière.

Le règlement du cimetière autorise également la « réservation » de concessions simples, doubles ou cinéraires et en fixe les conditions.

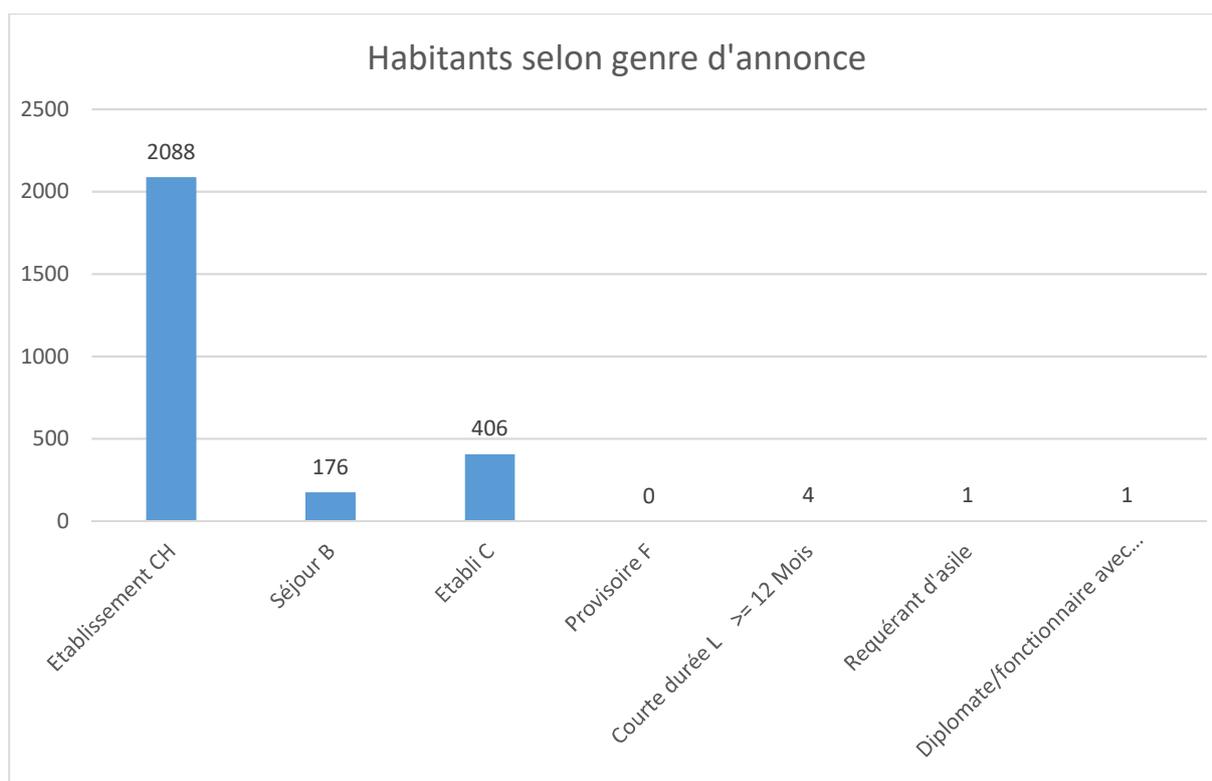
### Évolution de la population



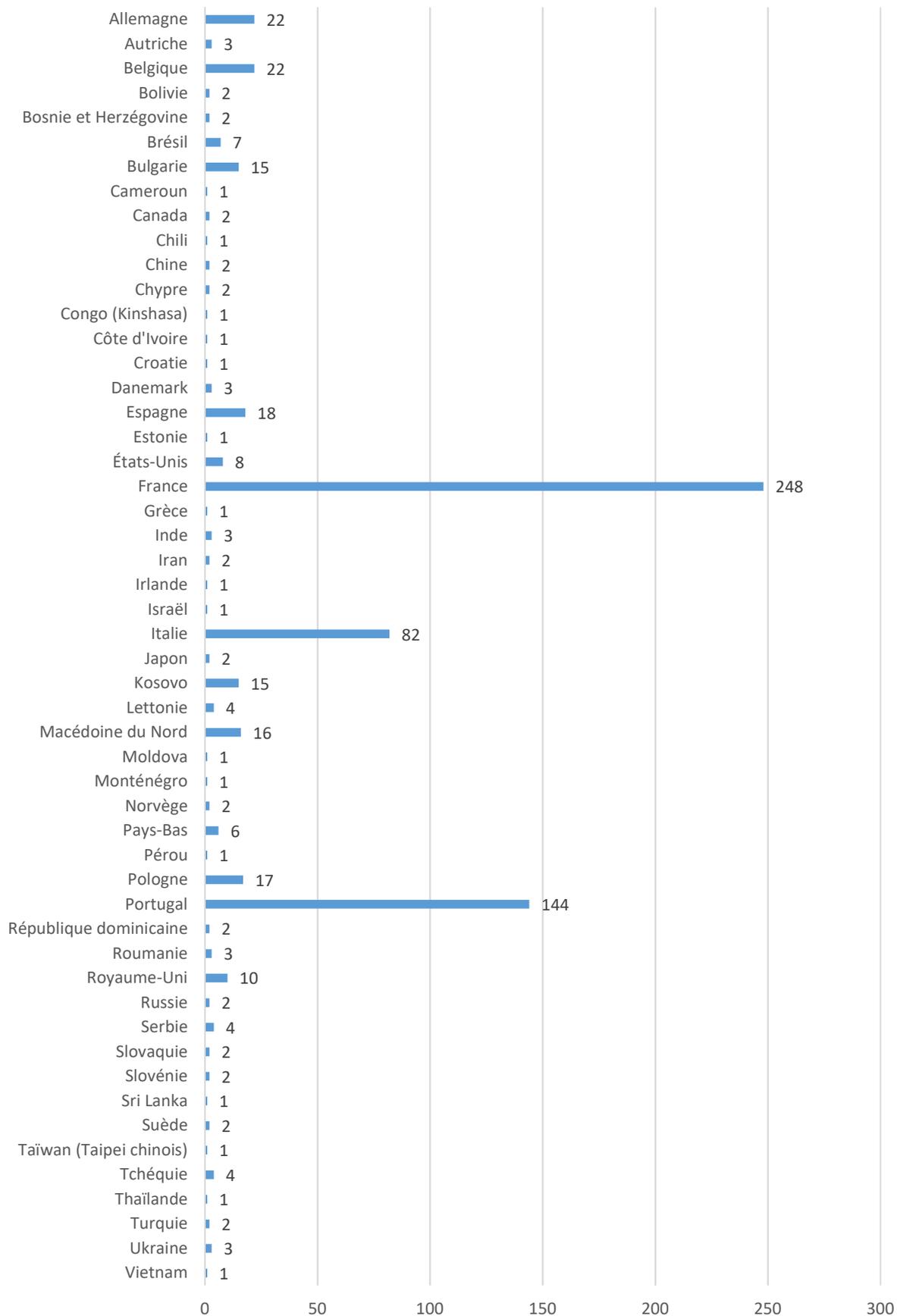


Au 31 décembre 2019, la Commune de Lonay comptait **2'676** habitants.

Le graphique ci-dessous représente les habitants selon leur genre d'annonce, toute population confondue.



## Résultat total - population étrangère



### Naturalisations

En 2019, six personnes ayant déposé leurs dossiers dans notre Commune ont été naturalisées.

### AG Flexi ou cartes journalières CFF

En 2019, 870 cartes ont été vendues pour les trois abonnements journaliers auxquels la Commune a droit.

L'action de Noël (carte journalière fr. 30.-/jour au lieu de fr. 40.-/jour habituellement) a eu du succès auprès des usagers. Les cartes « last minute », soit celles vendues moins de 24 heures à l'avance, bénéficient d'un tarif réduit.

Le contrôle des disponibilités est toujours accessible en ligne à l'adresse [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch). Celui-ci ne permet pas de réserver en ligne.

Dès 2020, il sera également possible de réserver des cartes journalières CGN. Les renseignements sont sur le site Internet communal.

### Finances

Les comptes sont bouclés avec un déficit de CHF 535'312.25, alors qu'au budget nous avons prévu une perte de CHF 869'611.35. Le détail et les commentaires en lien avec ces résultats sont mentionnés dans le cahier des comptes (préavis no 02/2020). La situation financière de la Commune est stable ; aucune augmentation du taux d'imposition n'est envisagée.

### Sociétés locales

L'Union des Sociétés locales (USL) de Lonay regroupe l'ensemble des clubs et associations du village. La liste des sociétés locales, ainsi que les coordonnées des responsables, sont consultables sur le site Internet de la Commune sous la rubrique « Vivre à Lonay ».

### Culture

En 2019, la CCL était constituée de 6 membres :

- Sandrine Guillin Borremans, présidente et secrétaire
- Alexandra Martin-Gante, caissière
- Sabine Navarro, Valérie Kaltenrieder, Marie-Conchi Künzle et Priska Dutoit-Scheuner

### **Activités 2019 :**

3 février	Thé dansant avec Ziquet. 30 amateurs de danse se sont déplacés pour l'occasion.
5 mai / 17 novembre	Le vide-dressing provoque toujours autant d'engouement auprès de la population.
21 septembre	Marché artisanal au chemin de la Poste. 30 artisans de la région ont participé. Inauguration de la cabine à livres. Animations par Ziquet et un magicien. Les ateliers enfants ont eu beaucoup de succès.
1 <sup>er</sup> décembre	« L'Odyssée de Boïng », spectacle pour enfants animé par Sophie Martin a accueilli 34 spectateurs.

Au terme de l'année 2019, la CCL clôture ses comptes avec un bénéfice de fr. 3'061.47.

## Les manifestations spéciales en 2019

### *La Fête des Rois*

Depuis 2009, la Municipalité organise la fête de l'Épiphanie sur la place devant l'ancien bâtiment de la Poste (devenu depuis l'administration communale). Les familles se rassemblent autour du vin chaud et des gâteaux des Rois. Cette année encore le succès était au rendez-vous.

### *La Fête nationale du 1er Août*

La Fête nationale a été organisée sur les terrains du centre sportif et de loisirs. Une coupe métallique a été spécialement créée pour accueillir le foyer et protéger le terrain. La Commune a traditionnellement offert le repas qui a été servi par la Jeunesse.

### *Cérémonie d'ouverture des JOJ2020*

La Municipalité, représentée par Mme Morerod, a participé à la cérémonie d'ouverture des JOJ2020 le 19 septembre 2019. L'action « un drapeau pour chaque commune » s'est ainsi concrétisée à Lonay avec la cérémonie de remise du drapeau qui flotte désormais au centre sportif.

Le panneau « montagnes », installé au centre sportif, a été dévoilé à cette occasion.

### *Night Run Morges*

La Municipalité a offert trois dossards à la population, permettant ainsi à trois sportifs lonaysans de participer à cette course qui a eu lieu au mois de novembre.

## Aménagement du territoire

Le projet de révision du Plan d'Aménagement Communal (PAC) et de son règlement poursuit son développement. Le dossier concernant la partie (périmètre) Bas du village été déposé au Canton pour l'étude préliminaire. Ce dossier a été établi par la société URBAPLAN, sous la responsabilité de notre BAMO (Bureau d'Aide au Maître de l'Ouvrage) et de la Municipalité. C'est en 2020 que prendra forme le projet global de révision du PAC, incluant son règlement.

Pour le projet de PA Carouge (Plan d'Affectation En Carouge), le dossier a également été déposé au Canton pour l'étude préliminaire. Selon la stratégie municipale d'acquisition de patrimoine et de développement des zones d'activités, des conventions relatives à la cession de terrains sont en cours d'élaboration avec plusieurs propriétaires, situés principalement dans la zone verte bas du village.

Ces deux projets (PAC et PA Carouge) sont directement liés à la requalification de la RC 80 (route de Denges) en cours d'étude avec le Canton (DGMR) et les Communes de Denges et Echandens.

Selon les directives cantonales, l'étude des réserves dans les zones à bâtir est réalisée par Région Morges. Il en est de même pour le développement des zones d'activités.

## Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eglises & cultes

Mme Elisabeth Morerod

### Principaux dossiers traités

Les sujets suivants ont principalement été traités durant l'année :

- Ouverture de la bibliothèque au collège des Pressoirs et fermeture de celle des Combes ;
- Etroite collaboration avec les **Aînés** et participation aux différentes activités ; organisation des jubilaires ;
- Participation à la commission de gestion de l'**ARASMAC** ;
- Participation au groupe de travail chargé de l'élaboration de l'appel d'offres pour les **cantines** ;
- Participation au groupe de travail chargé de l'élaboration de l'appel d'offres pour les **transports scolaires** ;
- Participation au groupe de travail « j'ai un projet », rencontre avec les élèves (un des projets – développé en collaboration avec l'EPFL et l'UNIL - a été retenu et a permis le développement d'une application contre le harcèlement scolaire).

### PERSPECTIVES D'ACTION

Poursuite de la collaboration avec les autorités scolaires et autres associations

Liaison œcuménique

### Ecoles

#### Bureau de l'Entente de l'EPSP

Le bureau de l'entente est composé des quatre conseillers municipaux en charge des écoles et des quatre conseillers municipaux en charge des finances, ainsi que du directeur des écoles. Il s'est réuni à plusieurs reprises pour traiter principalement des sujets suivants :

- Budget et comptes de l'EPSP
- Préparation des soumissions Cantine scolaire
- Préparation des soumissions Transports scolaires

#### Conseil d'établissement

Il est composé de 16 membres, répartis ainsi :

- 4 représentants des autorités communales ;
- 4 représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement ;
- 3 représentants des organisations concernées par la vie de l'établissement ;
- 4 représentants des enseignants au sein de l'établissement ;
- 1 secrétaire

Le Conseil d'établissement s'est réuni deux fois en 2019 dont les activités ont été les suivantes :

#### Projet « Raconte-moi ton métier »

En 2018-2019, deux séances ont eu lieu au cours desquelles cinq parents ont présenté leur métier devant 17 classes. Pour l'année 2019-2020, 14 classes ont bénéficié de ce projet. Ces interventions se déroulent dans le cadre du cours Formation générale, pour la voie générale, et après l'envoi des bulletins de note de la voie pré-gymnasiale.

#### Informatique à l'école

Une balise sera installée dans les classes afin de disposer d'une connexion à Internet. Les enseignant-e-s mettent en avant la vétusté des salles informatiques, ce qui rend l'enseignement plus compliqué. La question de la place du numérique dans l'éducation est également posée, sachant qu'il faudra s'adapter à l'évolution des nouvelles technologies.

### Conseil des délégué(e)s

M. Johnson a participé à la remise sur pied du Conseil des délégué(e)s qui a organisé une boulangerie lors des récréations, une fête de fin d'année et un parrainage entre élèves.

### Enclassement (situation au 1er octobre 2019)

1ère à 8ème HarmoS, 289 élèves sont enclassés de la manière suivante à Lonay (collèges des Combes et des Pressoirs) :

Nombre de classes	Élèves de Préverenges	Elèves de Lonay	Elèves d'Echandens	Elèves de Denges	Autres	Total
15	30	185	45	29	0	289

Le nombre total d'élèves ayant passé de 263 en 2018 à 289 en 2019.

Comme chaque année, les promotions ont eu lieu à Préverenges.

### Cantine scolaire

La cantine scolaire a enregistré une grande fréquentation. Les places ont dû être augmentées afin de répondre à la demande croissante. Cette structure donne pleine satisfaction et est très bien utilisée.

### Association vaudoise des Parents d'Elèves (APE)

Poursuite de la collaboration avec cette association, chargée notamment de faire le lien entre les parents, les écoles et les autorités. Un représentant participe également aux rencontres du Conseil d'établissement. Des séances d'informations, conférences et ateliers sont régulièrement organisés pour les parents et les enfants (parcours à vélos, prévention contre le harcèlement, etc.)

### Œuvres sociales

#### ARASMAC, Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay

Chaque commune est représentée par un membre de la Municipalité, en l'occurrence Mme Morerod qui fait également partie de la commission de gestion.

Cette nomination porte sur l'ensemble de la législature.

Les communes se sont prononcées sur l'augmentation du nombre de places d'accueil des établissements qui dépendent de l'ARASMAC.

### Centres de Jeunesse et Culture

Lonay bénéficie de certaines structures, soit Univers 1028 à Préverenges (pour les jeunes de 10 à 18 ans), le Passeport-Vacances, la bibliothèque scolaire (collèges de Préverenges et des Pressoirs). Les horaires de la bibliothèque du collège des Pressoirs ont été adaptés pour accueillir les enfants durant leur pause de midi.

La Ludothèque Toujou à Echandens a fusionné avec la Ludothèque Chouette à Préverenges, cette dernière se nomme dorénavant ToujouChouette.

## Réseau Santé

La Commune de Lonay fait partie du réseau de santé Fondation La Côte et de l'Association Vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

## Les faits marquants 2019

### Ouverture du 49e CMS vaudois à Rennaz

L'ouverture en juillet 2019 du 10e CMS d'ASANTE SANA à l'Espace Santé Rennaz (ESR), à proximité immédiate du nouvel Hôpital Riviera Chablais (HRC), a constitué un moment fort de l'année 2019. Notre Pool Emrad (équipe mobile retour à domicile) et le bureau TMRE (transports pour personnes à mobilité réduite de l'Est vaudois) ont également été transférés dans ces nouveaux locaux. La création de l'ESR permet de réunir sur un seul site une vingtaine d'acteurs de la prévention et de la santé pour les habitant-e-s de la Riviera et du Chablais, un modèle prometteur pour assurer la cohérence et la fluidité de la trajectoire de soins.

### Élargissement de la prestation proches aidant-e-s à l'ensemble de la population

À l'automne 2019, pour répondre aux préoccupations de la population et conformément à sa mission publique, l'offre de soutien s'est ouverte à l'ensemble des proches aidant-e-s du canton de Vaud, qu'ils accompagnent une personne connue ou non des CMS. Elle s'est aussi étendue aux proches aidant-e-s d'enfants atteints dans leur santé.

### Systèmes d'information : 3 nouvelles applications mises à dispositions des CMS par l'AVASAD

En 2019, l'AVASAD a ainsi mis à disposition de ses partenaires habilités une application ergonomique et sécurisée leur permettant de visualiser les données du dossier client comme les directives anticipées, les allergies, l'évolution des paramètres vitaux et le plan de médication partagé.

Les premiers bénéficiaires de cette application sont la Fondation de La Côte et l'Hôpital Riviera-Chablais.

Afin de répondre à la diversification des besoins en types de transport et ce, dans une perspective de croissance continue de l'activité, l'AVASAD a développé un nouveau logiciel des courses en collaboration avec les équipes cliniques, de gestion et différents partenaires.

Cette application permet dès le 1er janvier 2020 de supprimer les bons de transport utilisés jusqu'à ce jour par les bénéficiaires, de simplifier les processus de gestion administrative et de faire évoluer les pratiques. Cet outil facilitera l'accès à la prestation également aux Associations de Bénévoles et simplifiera les activités et échanges entre prestataires et organisateurs.

Une directive du Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud (DSAS) émise en avril 2019 garantit désormais un financement public cantonal du matériel «LiMA» utilisé pour les client-e-s autonomes des CMS.

Afin que les pharmacies puissent orienter leurs factures à l'assurance maladie ou au Canton selon les cas, les CMS doivent donc les informer sur la capacité d'autonomie des client-e-s. Cette information est effectuée via une application qui permet l'envoi d'un formulaire par l'infirmier-ère du CMS sur une boîte mail sécurisée à l'intention des pharmacienn-e-s. Et le dossier client du CMS est automatiquement documenté.

## 165 groupes de discussion pour améliorer les conditions de travail

Démarche participative « conditions de travail » : 165 groupes de discussions, 1'009 propositions reçues et 658 sélectionnées.

Forte de l'excellent taux de participation à l'enquête de satisfaction (68.9%, soit 3'360 réponses) et des retours des forums qui se sont déroulés en novembre 2018, l'AVASAD a mis sur pied en 2019 une démarche participative transparente, positive et d'une ampleur inédite !

## Arrêt du financement direct des communes à fin 2019 et reprise par le Canton dès 2020

Conformément à l'accord conclu en 2018 entre l'État de Vaud et les communes, 2019 aura été la dernière année où les communes vaudoises ont participé directement au financement public de l'AVASAD (73,5 millions de francs ; 19%) en plus du soutien du Canton (175,6 millions ; 45%).

- 1 association cantonale de droit public
- 7 entités régionales
- 49 centres médico-sociaux (CMS) répartis sur tout le canton
- 1 unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS)
- 4 services transversaux

7 jours sur 7

24 heures sur 24

Partout dans le canton

Équité de traitement

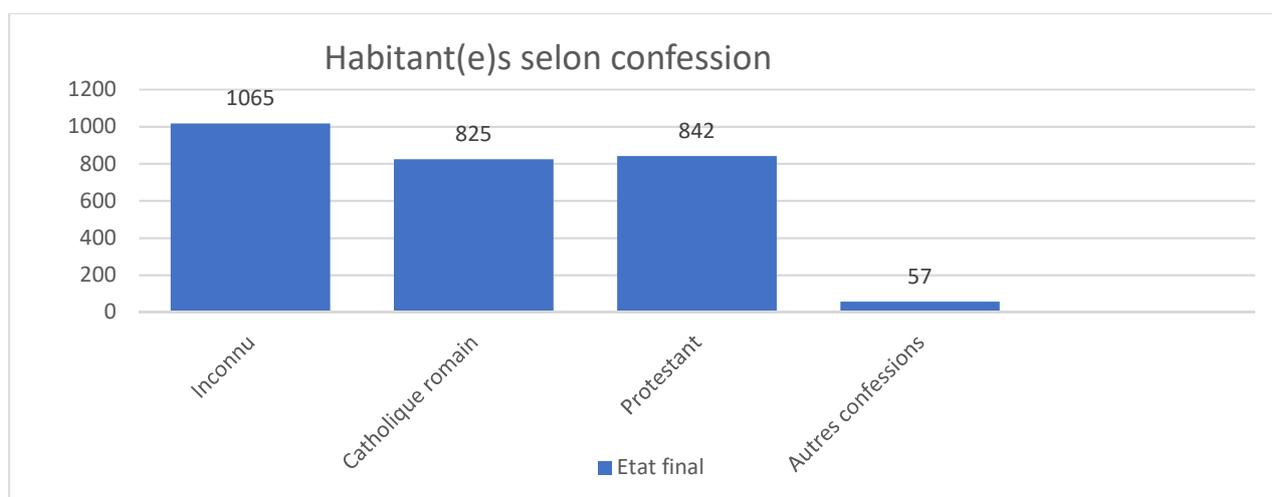
Équipes pluridisciplinaires/spécialisations

50 ans d'expérience



## Eglises & Cultes

Au 31 décembre 2019, la répartition des confessions se présentait de la manière suivante :



Les confessions « inconnues » représentent en réalité les personnes qui se déclarent sans appartenance religieuse lors de leur inscription au registre du Contrôle de l'habitant.

### *Paroisse protestante*

La paroisse dénommée "Lonay-Préverenges-Vullierens" couvre les villages d'Aclens, Bremblens, Denges, Echandens, Lonay, Préverenges, Romanel-sur-Morges et Vullierens.

Elle est administrée par Mesdames les pasteures Corinne Méan, Ira Jaillet et Claudine Masson Neal.

La paroisse protestante est très active dans l'organisation de différentes manifestations pour soutenir le centre paroissial.

Quant à lui, le centre paroissial est toujours soutenu financièrement par la Commune.

### *Paroisse catholique*

La paroisse catholique comprend les communautés de Morges, Apples/Bière et de Préverenges et environs. Trente-et-une Communes en font partie et ses principaux lieux de cultes pour notre région sont : l'Eglise de Morges, l'Eglise de la Longeraie, la Chapelle de Préverenges, l'Eglise de St-Prex, la Chapelle d'Aubonne, la Chapelle d'Apples et la Chapelle de Bière.

Les prêtres de la Paroisse sont les Abbés Charlemagne Diawara-Doré (Curé modérateur), Guy Jeanmonod, Jean Bosco Rwashu et Jean Burin des Roziers, lesquels coordonnent la charge pastorale en collaboration avec la mission italienne, la mission espagnole et la mission portugaise.

La fête de paroisse s'est déroulée comme chaque année, au mois de septembre, réunissant ainsi les différentes missions de langues étrangères.

Plusieurs rencontres œcuméniques ont eu lieu afin de permettre aux trois églises (protestante, catholique et évangélique) de célébrer ensemble certains événements.



## Activités sportives – JOJ 2020

Cérémonie en septembre 2019. Drapeaux devant la commune et au centre sportif.



## Soutiens financiers ponctuels

La commune soutient régulièrement différents projets sociaux et associations, notamment la FEDEVACO, comme souhaité par le Conseil communal.

Chargé de la répartition des dons libres, le Conseil de la FEDEVACO, a attribué le don au projet 2019 Vivere-Pakistan : « Abolition de la peine de mort et de l'emprisonnement à vie pour les mineurs ».

Le Pakistan est l'un des pays où la peine de mort et l'emprisonnement à vie pour les mineurs sont encore inscrits dans le Code pénal. Cet état de fait est une violation directe de l'article 37 de la Convention des droits de l'enfant ratifiée par l'Assemblée générale de l'ONU de 1989. En réponse à cet état de fait, l'association Vivere a mis en place un projet visant à promouvoir l'abolition de la peine de mort et de la prison à vie pour les mineurs condamnés dans la région du Pendjab. Pour ce faire, Vivere s'appuie sur son partenaire local, l'Association Redemption.

## Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie

**M. Frédéric Gabriel**

### Appréciation générale

L'année 2019 a permis de finaliser les détails des gros chantiers (zone de sport et UAPE/cantine scolaire).

L'intégration du bâtiment Poste 8, initiée fin 2018, se prolongera en 2020.

### Principaux dossiers traités

Comme indiqué en préambule, les principaux sujets traités en 2019 ont été :

- Finalisation chantier zone de sport et demande de crédit complémentaire
- Finalisation chantier UAPE / cantine
- Réflexion sur les coûts liés aux déchets

### Bâtiments

Il n'y a aucun contentieux sur les bâtiments de rendement.

Afin de garantir le bon fonctionnement des installations et s'assurer de répondre aux normes actuelles, des contrôles électriques sont effectués à intervalle très réguliers (contrôle OIBT des bâtiments de rendement tous les 20 ans, bâtiments publics tous les 5 ans). Divers contrôles techniques (ex. éclairage de secours) sont également régulièrement effectués.

Certains dossiers, placés sur la responsabilité de la gérance, ont pris du retard, notamment la mise à jour des baux du bâtiment Poste 8. Une rencontre en fin d'année avec le directeur de la gérance a permis de préciser les objectifs pour l'année 2020.

### *Gestion des clefs, mise en passe électronique*

En 2019, le projet de mise en passe électronique des bâtiments s'est poursuivi. Concrètement, les deux collèges (Combes et Pressoirs) ont vu leurs portes d'entrée équipées de ce système qui a également été installé aux archives communales. Cela nécessite une certaine discipline et les utilisateurs ont dû se familiariser avec les règles mises en place. Toutes les portes ont été numérotées dans le courant de l'année.

Un coffre de secours a été installé et le logiciel de gestion des clefs a été actualisé. La nouvelle version offre davantage de fonctionnalités (ex. création de profils types d'accès) mais, surtout, elle relie les données informatiques à des bornes relais. Deux bornes de ce type ont été installées (une devant l'administration communale et l'autre au centre sportif). Elles permettent aux détenteurs de clefs/badges électroniques de mettre simplement à jour leurs accès sans devoir passer au guichet de l'administration.

Désormais parfaitement opérationnelle, cette mise en passe offre une grande souplesse d'utilisation, permettant la gestion d'un très grand nombre d'utilisateurs et de locaux concernés (près de 450 clefs/badges sont en circulation).

### PERSPECTIVES D'ACTION

Poste 10, préparation des cahiers de charges en prévision des travaux futurs

Recrutement voirie et conciergerie

Poste 8, poursuite de l'intégration au patrimoine communal

Réflexion sur l'optimisation des coûts liés aux déchets

De nombreuses possibilités de développements futurs, selon les besoins, sont possibles (possibilité de lier les accès aux horaires d'ouverture, d'activer / désactiver / limiter dans le temps certains accès, mise en place de contrôles permettant de garantir la bonne utilisation des lieux, possibilité de désactiver les badges perdus, etc.).

#### *Maison de Commune*

La Maison de Commune, louée à une fiduciaire privée, n'appelle pas de commentaires particuliers pour l'année 2019.

#### *Administration communale, Poste 12*

Des films solaires ont été posés sur les fenêtres, à l'est du bâtiment afin de diminuer la chaleur à l'intérieur des locaux. Ce procédé, testé en 2018 à la Maison des Pressoirs, donne en effet de bons résultats.

Des panneaux d'isolation phonique ont été posés dans la plupart des bureaux. Une amélioration reste cependant nécessaire à la réception. Un acousticien interviendra dans ce but en 2020.

#### *Maison des Pressoirs*

La location de la Maison des Pressoirs a du succès. Malheureusement, il arrive régulièrement que des locataires rendent les locaux mal nettoyés, nécessitant ainsi l'intervention du personnel de conciergerie pour remettre les choses en ordre. C'est la raison pour laquelle la Maison des Pressoirs n'est louée qu'une fois par week-end par exemple.

Suite à des problèmes d'odeurs, les grilles ont été vidées par le personnel de conciergerie et la fosse à graisses a été vidangée par une entreprise spécialisée.

#### *Centre sportif – zone du Parc*

##### **Généralités**

Il arrive régulièrement que les installations, en particulier les portes, soient abîmées par des joueurs « contrariés ». Les dégâts commis dans ce contexte sont réparés et systématiquement refacturés aux clubs sportifs concernés.

Comme mentionné en préambule, les différents utilisateurs de la zone ont dû se familiariser avec l'utilisation de badges d'accès et une borne de mise à jour a été installée à l'entrée des vestiaires. Elle permet ainsi aux détenteurs de badges/clefs d'actualiser leurs accès sans avoir besoin de se rendre au bureau communal.

#### *Panneau « montagnes »*

Comme évoqué en préambule, le jeudi 19 septembre, à l'occasion de la manifestation liée aux JOJ2020, la Municipalité a inauguré le panneau « montagnes » conçu sur la base de photographies prises par M. et Mme Bonzon, le dessin fait à la main par M. Voumard et la cartographie réalisée par M. Hentsch.



### *Halle de sport*

Les engins sont régulièrement contrôlés (sécurité) et renouvelés lorsque c'est nécessaire.

A la demande de la Direction des écoles, une étude est menée conjointement par les concierges de Lonay et de Préverenges, pour tenter de trouver la meilleure solution pour installer des casiers individuels permettant aux écoliers de déposer leurs valeurs. Un montant sera prévu dans ce but au budget 2021.

### *Nouveaux vestiaires et terrains extérieurs – finalisation chantier*

Lors de la séance de réception des travaux, le 14 décembre 2018, une liste des travaux encore à réaliser au printemps a été établie. En 2019, plusieurs entreprises sont donc encore régulièrement intervenues pour finaliser les derniers aménagements extérieurs qui ne pouvaient être faits avant le retour des beaux jours.

Les écoulements d'eau au droit de l'escalier donnant sur la route de la Gottaz ont subitement disparu après une intervention entreprise sur des drainages existants le long de la route. Une attention particulière sera portée à ce sujet en 2020 afin de s'assurer que ce problème est donc définitivement résolu.

Le dépassement de crédit (1.5% du projet global) a été présenté au Conseil communal du mois de juin lors de la séance dédiée à l'acceptation des comptes.

A cette occasion, un postulat a été déposé au sujet de la réalisation de la place en herbe (place de fêtes) et une réponse circonstanciée y a été apportée lors de la séance du mois d'octobre. En substance, il s'agissait de détailler les travaux entrepris et leur planification.

Dans l'intervalle, des améliorations ont été apportées durant l'été par la création de fentes de suintement et d'une tranchée de drainage le long du passage renforcé pour les véhicules. Ces mesures ont permis d'améliorer significativement la perméabilité du sol. Ils ont été effectués sans surcoût par l'entreprise paysagère. En contrepartie, la Municipalité a décidé d'étendre les contrats d'entretien de cette surface pour garantir à long terme une meilleure qualité du sol.

Une nouvelle visite des bâtiments aura lieu en janvier 2020 pour définir si des travaux de garantie doivent être planifiés sur le bâtiment.

Le tableau des scores, d'une valeur de fr. 26'000.-, a été offert par l'entreprise paysagère et mis en place entre les deux terrains. Il sera opérationnel en 2020.

### *Route de la Chérard 22 – vieux collège*

Il est régulièrement demandé au propriétaire de la parcelle voisine de tailler ses arbres dont les branches surplombent le toit. Celui-ci est régulièrement entretenu et nettoyé par une entreprise de la locale.

Le locataire, qui s'occupait également de la conciergerie, a quitté son appartement en fin d'année et la Municipalité a pris la décision de lier formellement cet appartement de 3 pièces à la conciergerie de l'immeuble. Un nouveau concierge a emménagé et reprendra cette fonction au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Quelques travaux d'entretien courant ont été suivis par la gérance (dégâts d'eau dans un appartement suite à la mauvaise utilisation d'un lave-linge notamment).

Un chantier privé sur la parcelle voisine a nécessité de détruire provisoirement le mur de soutènement entre les deux parcelles. Il sera reconstruit aux frais du propriétaire voisin et une barrière sera réinstallée, aux frais de la Commune puisqu'elle devait de toute façon être remplacée.

#### *Route des Pressoirs 4*

Un changement de locataire. Remplacement d'un réfrigérateur et du lave-linge commun. Travaux de peinture.

Au restaurant, un évier séparé a été installé pour répondre aux nouvelles normes sanitaires (suite à contrôle de la police du commerce).

#### *Ruelle Merloz 1*

Il n'y a pas eu de changement de locataire dans ce bâtiment.

Un velux a été changé dans un des appartements.

La gérance a été mandatée pour demander des offres en vue du remplacement, à terme, du mur en rondins qui soutient le jardin en bas de la parcelle.

#### *Chemin de la Poste 10*

Des fissures au sol, devant l'entrée principale du Complexe, sont apparues et ont été réparées. Une intervention a également été nécessaire sur l'ascenseur pour remplacer le limiteur de vitesse.

Plusieurs interventions ont également été nécessaires à la boulangerie (chambre froide, ventilation). Comme pour le restaurant du Mont-Blanc (route des Pressoirs 4), le contrôle des autorités sanitaires a imposé quelques aménagements (évier supplémentaire). Fragilisé, le tuyau du séparateur à graisses sera changé début 2020 avant d'entreprendre les travaux de curage (aux frais du locataire, en 2020).

Dans les appartements, quelques travaux d'entretien ont été entrepris dans le courant de l'année (carrelage, plaques de cuisson, travaux de rénovation / peinture suite à des moisissures). Le sinistre lié aux fuites de glycol sur le toit avec infiltrations dans un appartement a été porté devant le tribunal par le locataire avant de finalement se terminer à l'amiable, sous la forme d'une conciliation.

Les actes de vandalisme et d'incivilités (abandon de déchets) se poursuivent régulièrement. Une attention particulière est apportée à cette question qui revient de manière récurrente (la gendarmerie et Juggers Sécurité y sont attentifs et effectuent des contrôles réguliers).

#### *Infiltrations d'eau*

Ce problème, récurrent depuis plusieurs années, a fait l'objet d'une pré-étude en 2018 par un bureau d'architectes, avec le soutien d'entreprises spécialisées de la région. De nouvelles marques de moisissures sont apparues dans certains appartements, laissant penser que l'étendue des infiltrations pourrait être plus grande.

Dès lors, afin de pouvoir disposer d'une vision claire à ce sujet pour ensuite préparer un préavis précis à soumettre au Conseil communal, la Municipalité a décidé d'établir un cahier des charges afin de lancer un marché public (procédure de gré à gré comparatif) pour prestations d'architectes. Celui-ci se décline en 3 phases (diagnostic – projet et appel d'offres en vue de l'obtention d'un crédit de construction – réalisation des travaux et suivi du chantier) et permettra, une fois le diagnostic clairement établi, de mesurer précisément les besoins et demander au Conseil communal un crédit de réalisation. La phase 1 (diagnostic) sera financée par le compte 420.3185. Les phases 2 et 3 feront l'objet en temps voulu d'un préavis ; il faut s'attendre à des montants conséquents.

### *Chemin de la Poste 8*

La remise en état de la cour provisoire de l'école, étendue durant les travaux de l'UAPE/cantine sur la base de cette parcelle, a été effectuée par la voirie. Ensuite, dans le courant du printemps, un des locataires a repris la conciergerie et l'entretien des extérieurs.

Le bail du local commercial loué par un locataire qui le sous-louait (utilisé par 3 sous-locataires) avait été résilié pour le 30 juin 2019.

Le locataire avait saisi la commission de conciliation pour contester la résiliation qu'il jugeait abusive.

Aucun accord n'ayant pu être trouvé à l'audience, Madame le Préfet avait suspendu la cause et comme le locataire n'a pas souhaité entrer en matière pour un départ, une autorisation de procéder a été délivrée. Cela donnait la possibilité au locataire de saisir le Tribunal des Baux.

Le locataire a ensuite saisi le Tribunal des Baux et ouvert une action contre la Gérance. Normalement, une telle action devrait être dirigée contre le bailleur et non son représentant.

Une rencontre a été organisée entre les locataires et le Municipal afin de discuter d'une solution. Une visite du local a eu lieu et nous avons pu constater que le locataire n'utilise que peu de surface, uniquement un petit espace de stockage.

Une proposition a été faite pour reprendre le garage qui était utilisé par le matériel d'entretien et de nettoyage de l'immeuble, ce garage est vide.

Le locataire devait retirer la procédure auprès du Tribunal des Baux, mais ne l'a pas fait. Il insiste pour rester dans les locaux actuels et éventuellement les partager avec une des sous-locataires actuelles.

Une audience devait avoir lieu pendant la période de semi-confinement le 5 mai 2020, qui a été reportée à la demande du locataire.

La gérance immobilière se charge quant à elle d'établir de nouveaux baux à loyer pour les locataires qui n'en disposaient pas. La location de places de parc fera l'objet, en 2020, de baux séparés.

Sous réserve d'un réfrigérateur changé dans un appartement, aucun entretien n'a été nécessaire. Mais il y a lieu de garder en tête la réfection future des deux appartements actuellement occupés par les anciennes propriétaires (droit d'habitation).

### *Eglise*

Une entreprise, spécialisée dans l'analyse des économies énergétiques a entrepris une étude de ce bâtiment. Une partie des frais liés à cette expertise a fait l'objet d'une subvention et les mesures prises pour limiter les dépenses de chauffage seront réalisées en 2020. Ils permettront par la suite une économie annuelle de chauffage de fr. 2'600.- environ.

Comme déjà mentionné l'année dernière, des dégâts ont été causés à l'orgue lors des travaux de rénovation des marbreries du sol. Le facteur d'orgue qui avait construit cet orgue dans les années 1960 (!) est intervenu pour entreprendre un relevage (nettoyage) complet de l'instrument dans le courant de l'été. L'entretien régulier sera ensuite repris, dès 2020, par un autre facteur d'orgues. Un montant de fr. 9'000.- a été facturé à l'assurance du marbrier responsable.

Un extincteur, défectueux, a été changé.

### *Bâtiments scolaires*

#### *Collège des Pressoirs*

L'extension du collège des Pressoirs avec la création d'une Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et d'une cantine scolaire s'est terminée au mois de juillet 2018.

L'utilisation de ces nouvelles structures donne pleine satisfaction aux utilisateurs ainsi qu'à la Municipalité.

Différents types d'arbres et arbustes permettent aux élèves de vivre avec la nature et de suivre son évolution, ses couleurs, au fil des saisons. Les enfants accueillis à l'UAPE, peuvent, quant à eux, profiter d'un jardin des sens créé sur le côté ouest du bâtiment.

Un contrat d'entretien pour les plantes a été conclu avec l'entreprise paysagère qui a effectué les travaux afin de d'assurer les garanties.

En 2019, un budget était prévu pour le remplacement complet des verres, ce qui n'a pas été fait finalement, mais de nombreuses réparations et interventions sur les moteurs et l'électronique des stores ont été effectuées.

Les principaux travaux d'entretien sont le remplacement d'une pompe sur le circuit de chauffage, le curage des canalisations ainsi que le remplacement d'un urinoir.

### Collège des Combes

L'arbre de la cour du collège a été remplacé au printemps 2019.

L'entretien courant du collège a nécessité quelques travaux (sanitaires, électricité, changement des stores appartement de la concierge).

Comme déjà mentionné plus haut, la porte d'entrée a été équipée avec des accès électroniques et la numérotation des portes de classes a été faite à la demande de la direction des écoles.

A la rentrée scolaire d'été, il a été signalé que l'eau qui sortait des robinets était jaune. Intervenu sur place, le technicien a confirmé que cette coloration était due au composant des canalisations (fer galvanisé).

La salle de rythmique est louée à deux enseignantes de yoga qui dispensent des cours en soirée.

La bibliothèque a été déplacée au collège des Pressoirs. Ce local, anciennement utilisé comme infirmerie, restera vide pour l'instant.

Des tableaux interactifs seront installés en 2020 à la demande de la Direction des écoles. Le coût de cette installation est élevé, mais permet de répondre aux exigences pédagogiques actuelles.

## Domaines

### *Vignes communales*

L'entretien de la vigne de la Condémine est assuré par M. Jean-Charles Détraz, viticulteur.

La récolte est livrée à la Cave de La Côte qui assure, entre autres, la vinification du vin de la Commune.

Année	Chasselas (blanc)	Garanoir (rouge)
2014	1'166 kg	4'069 kg
2015	4'395 kg	3'660 kg
2016	5'231 kg	4'650 kg
2017	5'224 kg	4'650 kg
2018	5'115 kg	4'417 kg
2019	4'882 kg	4'165 kg

### *Réserve naturelle du Bomelet*

Comme chaque année, deux journées d'entretien ont été organisées en mars et novembre 2019.

Organisées par l'association Lonature, ces activités s'inscrivent dans l'entretien et la protection de la réserve du Bomelet. M. Gabriel participe régulièrement aux assemblées.

Le résumé complet des activités de l'association est disponible sur [www.lonature.ch](http://www.lonature.ch).

### *Forêts communales*

Le rapport annuel du garde forestier, habituellement établi en prévision de l'assemblée générale de printemps du groupement forestier, n'a pas pu être rendu en raison de l'épidémie de Covid-10 qui sévit lors de la rédaction de ces lignes.

Le martelage a été réalisé avec l'Inspecteur des forêts de l'arrondissement, le garde forestier de triage, le municipal des forêts et le personnel communal. Les travaux d'abattage qui en découleront sont reportés en 2020 pour tenir compte de la planification globale des travaux forestiers de la région.

Dans le bois de Faclay, des coupes ont été et seront encore réalisées en 2020 avec pour objectifs de :

- Maintenir une forêt stable afin de garantir un effet de protection suffisant contre les crues et laves torrentielles mettant en danger les habitations et infrastructures en aval du Bief.
- Sécuriser la route cantonale et communale Lonay-Bremblens ainsi que le chemin forestier du Faclay contre les chutes d'arbres ou de branches.
- Sécuriser le sentier pédestre parcourant le massif contre les chutes d'arbres ou de branches afin de pouvoir le maintenir ouvert au public avec un minimum de risques.
- Sécuriser les habitations au Chemin des Chevreuils.
- Contenir une épidémie de bostryches typographes avec la coupe des épicéas en face de la place pique-nique.
- Favoriser le développement du rajeunissement naturel en place ainsi que les plantations qui ont été effectuées après l'ouragan Lothard en 2000 afin d'obtenir une forêt la plus stable possible.

Ces dernières années, les arbres ont souffert des longues périodes de sècheresses à répétitions. Les séquelles sont de plus en plus visibles dans le paysage sur l'ensemble du canton et même au niveau national. En conséquence, il en résulte des peuplements entiers qui commencent à sécher créant ainsi des risques de chutes de branches, de cimes ou même d'arbres mettant en danger les infrastructures et les usagers. Des informations à ce sujet ont largement été diffusées et relayées dans les médias, ces derniers moins, afin de sensibiliser la population sur cette problématique environnementale.

Le garde forestier et son équipe ont déjà fait une première intervention en début d'année 2015, dans le même secteur. Il a alors été décidé de ne pas faire tous les travaux en une seule fois, mais de les fractionner en deux interventions espacées de quatre à cinq ans afin de diminuer l'impact visuel.

### *Cimetière*

Tout au long de l'année, le service de voirie procède aux inhumations et assure l'entretien des chemins et des différentes installations afin de maintenir un cadre serein, propice au recueillement des familles des défunts.

Il n'y a pas de projet de désaffectation de zone pour le moment.

## Voirie

### Activités

L'équipe de voirie s'est réorganisée en 2019 avec de nouveaux responsables et un nouvel employé.

- Mr Perri a été promu au 1 juillet 2019 au poste de chef d'équipe.
- Mr Kukeski a été promu au 1 juillet 2019 au poste de remplaçant chef d'équipe.
- Mr Zbinden a vu son contrat passer de CDD à CDI au 1 novembre 2019.
- Mr Vessella a été engagé au 1 octobre en tant qu'employé de la voirie et responsable de la déchèterie.

De janvier à décembre, les différentes activités de la voirie ont été répertoriées précisément et évaluées afin de pouvoir disposer d'une sorte de cahier des charges de ce service et pouvoir en extraire des statistiques.

La planification de certains travaux récurrents en sera désormais facilitée, ce qui devrait également permettre une meilleure coordination dans la planification des tâches.

La facturation de certaines activités (comme la déchèterie par exemple) sera adaptée si la réalité diffère des chiffres.

### Quelques chiffres

Littering :	328 heures en 2019
Entretien chemins et bords de route :	796 heures en 2019
Gestion de la déchetterie :	1173 heures en 2019
Taille des haies :	159 heures en 2019
Vidage des poubelles :	715 heures en 2019

### Bâtiment de la voirie

L'ancien local de la jeunesse, qui se trouve à l'étage du bâtiment de la voirie, a été entièrement vidé et nettoyé, la Jeunesse disposant désormais d'un local au centre sportif.

Cet espace reste pour l'instant vide, à disposition du personnel de voirie si nécessaire.

### Parc des véhicules

Un état des lieux a été effectué en 2019. Le parc actuel est en effet vieillissant et les coûts d'entretien deviennent importants.

Un remplacement échelonné était souhaité, mais il ressort de cette analyse que le remplacement de la quasi-totalité des véhicules est nécessaire à court terme. Des offres comparatives ont été demandées et un préavis sera présenté dans ce but en 2020.

Un plan d'entretien de l'ensemble du parc devra ensuite être élaboré.

### Places de jeux et espaces verts

Plusieurs jeux vandalisés ont dû être réparés ou remplacés en cours d'année. La place de jeux de Vigny a été temporairement fermée en octobre en attendant le remplacement des installations.

Une « charte d'utilisation » a été placée à l'entrée de la place de jeux des Pressoirs et de la place de jeux de Vigny.

La place de jeux de la zone de sport est réservée aux plus petits. Récemment réalisée, elle dispose de jeux neufs.

### *Déchèterie « En Chaumet »*

Comme mentionné dans la partie liée aux ressources humaines, l'équipe de voirie s'est enfin stabilisée en 2019. Un responsable de déchèterie a été recruté. Il est soutenu par trois ambassadeurs du tri le samedi.

Des contrôles d'accès (contrôle des cartes magnétiques) ont été entrepris avec le soutien des ambassadeurs et seront régulièrement organisés en 2020.

Les barrières d'entrée et de sortie ont nécessité de régulières interventions d'une entreprise spécialisée pour changer des pièces d'usure (contrat d'entretien). L'électronique liée aux cartes magnétiques est également sensible.

La désormais traditionnelle distribution du compost a eu lieu en mars. Vendu à un tarif préférentiel, ce compost est issu de la valorisation des déchets organiques déposés à la déchèterie. Certains acheteurs se sont ensuite plaints de la présence de déchets plastiques à l'intérieur du compost, information qui a été relayée à notre partenaire pour déterminations. Celui-ci ayant récemment investi dans un système de tri optique reconnaissant les débris de plastiques dans le compost, cette situation ne devrait plus se représenter à l'avenir car cette installation permet d'augmenter la qualité du compost en limitant les indésirables (si tant est que la population continue de trier sélectivement aussi bien que possible !).

La benne à plastiques durs, presque systématiquement déclassée, a été remplacée par une benne à flaconnage. Celle-ci semble très appréciée par la population. Grâce aux contrôles effectués par le personnel de voirie qui veille à la bonne qualité du tri lors du transfert des flacons de la petite benne accessible aux usagers à la benne finale, celle-ci a été reprise gratuitement.

La réflexion relative à l'éventuel réaménagement des horaires d'ouverture est actuellement en cours. Le sujet est sensible et doit tenir compte des besoins des trois communes. Actuellement, les nombres d'heures nécessaires au bon fonctionnement de la déchèterie représente environ un poste à près de 80%.

### *Journées d'action*

En septembre, une société privée, dans le cadre d'une journée de teambuilding, a organisé une journée d'action de ramassage de déchets sauvages. Du matériel a été fourni par le service de voirie dans ce but.

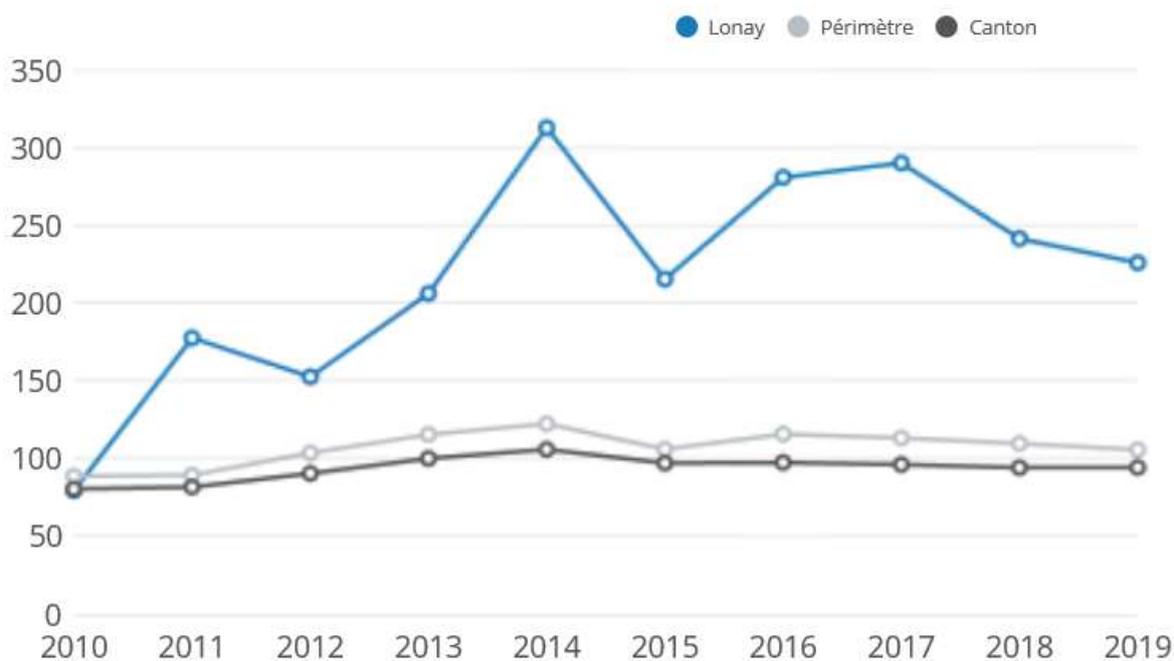
Chaque année, une action « coup de balai » est proposée par le canton, mais n'a jusqu'à présent pas rencontré d'écho auprès des lonaysans. La Municipalité est prête à offrir un soutien logistique dans ce but, mais un engagement citoyen est attendu pour mettre en place et coordonner une telle action cas échéant.

### *Traitement des déchets*

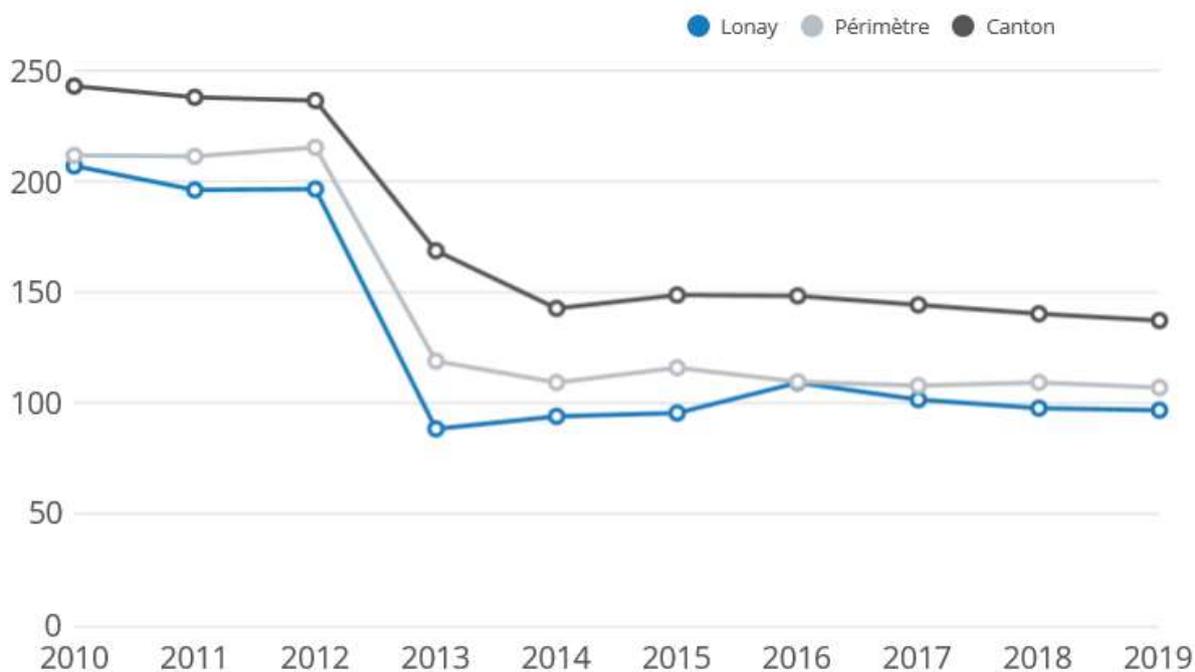
Quatre procédures disciplinaires ont été ouvertes en 2019 suite à l'abandon de déchets et/ou au mauvais tri de ceux-ci. Ce chiffre n'est malheureusement pas représentatif de la réalité de la situation et des déchets, déposés par des inconnus, doivent régulièrement être nettoyés par le personnel de voirie. Les lieux les plus sensibles à ce sujet sont le parking sous-terrain de la poste et les forêts (abandon de pneus ou de déchets de chantiers pas exemple).

Récapitulatif des déchets ramassés au porte-à-porte et à la déchèterie

▼ Biodéchets : Evolution 2010 - 2019 [kg/hab]



▼ Ordures ménagères : Evolution 2010 - 2019 [kg/hab]



## Valorsa

La Commune de Lonay est actionnaire de Valorsa SA depuis 1996 (actionnariat partagée par une centaine de communes). La Loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets, action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de revalorisation thermique, puisque c'est notre périmètre de gestion Valorsa qui en est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL, SADEC et STRID. En 2019, le personnel communal, lors de la sortie annuelle, a pu visiter l'usine.

Le site de Penthaz joue ce rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu'en 1997, parallèlement à une usine d'incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce compost d'ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant. Valorsa devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, les biodéchets, le papier, le bois ou le verre.

L'autre rôle de Penthaz est d'accueillir les déchets carnés, soit les restes de coupe de boucherie, mais aussi les cadavres des animaux, principalement de rente, qui ont été accidentés ou malades. Si le four d'incinération a disparu depuis bien longtemps, le centre d'équarrissage est devenu un frigo qui regroupe ces tonnages, avant de les acheminer en Suisse alémanique où ils sont éliminés.

En 2019, notre Commune a bénéficié de la logistique de Valorsa pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de nos citoyens ou écrasés sur nos routes, ont fini au centre d'équarrissage. Valorsa est venu collecter dans notre Commune les déchets spéciaux, sachant qu'il y en a environ 1,5kg par personne et par an. Nos enfants ont pu profiter de cours sur les déchets au sein de leur école, via des animatrices déléguées par COSEDEC-VALORSA gratuitement dans les établissements scolaires. Pour aider notre population à comprendre la problématique des déchets, Valorsa a tenu des stands au Comptoir d'Echallens et à l'Expo de Coss. Notre commune a aussi participé à la campagne cantonale de communication des périmètres, donc de Valorsa, avec les affiches contre le littering des automobilistes.

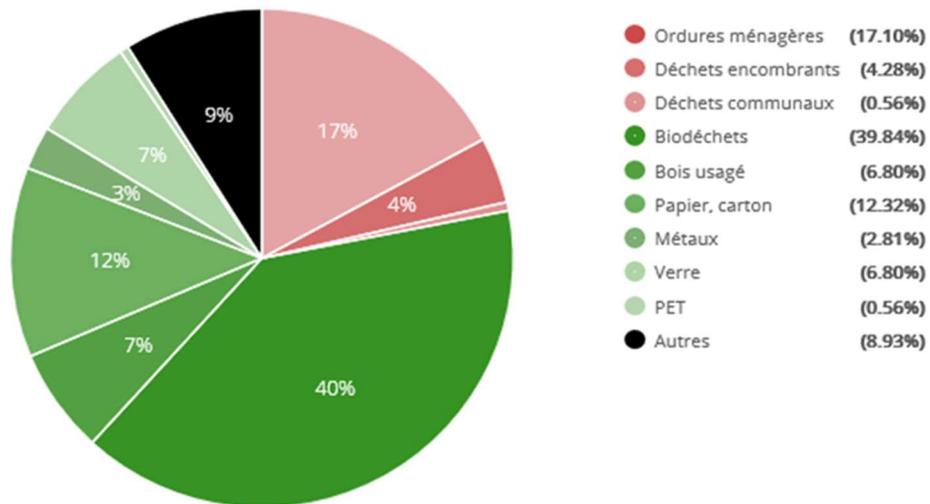
Le nouveau responsable de la déchèterie, ainsi que l'apprenti, ont pu participer à des cours dispensés par Valorsa (formation continue).

En octobre, Valorsa a présenté le résultat de l'autopsie des poubelles. Ce type d'action est régulièrement entrepris depuis 2011 dans l'ensemble des communes partenaires et permet d'évaluer le taux de recyclage et le tri de citoyens.

Dans ce but, une centaine de sacs ont été prélevés lors de la tournée de ramassage sur toute l'étendue de la commune. Conduits chez Valorsa, ces sacs ont été ouverts et triés.

Globalement, le tri est relativement bon, sauf pour ce qui est des biodéchets et du gaspillage alimentaire, ce qui semble étonnant quand on sait qu'en plus de l'accès à la déchèterie possible plusieurs fois par semaine, les lonaysans bénéficient également du ramassage au porte-à-porte. Les sacs examinés contenaient également curieusement beaucoup de verre et de canettes en alu par rapport à la moyenne des communes périurbaines.

▼ 2019 : Répartition déchets en [%]



**i Taux de collecte séparée : 74 %**

En 2019, Valorsa a fêté ses 50 ans en invitant ses actionnaires sur le site du Touring Club à Cossonay.

## Section IV : Police – Transports publics – Service du feu – Informatique – Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures – Développement durable

**M. Yves Borremans** (démission au 30.04.2019)

**M. Joël Henneberger** dès le 27.05.2019

### Appréciation générale

D'une manière globale les demandes liées à la Police des constructions sont en constante augmentation. Le suivi des chantiers et des permis octroyés également. Les prestations de la commission de salubrité se complexifient par l'augmentation des normes et réglementations à faire respecter.

La sécurité communale a été un sujet important, comme chaque année. Les statistiques de la Police cantonale sont présentées de manière détaillées en page 41.

Des nouveaux outils informatiques pour la bourse et le contrôle de l'habitant ont été mis en place. L'infrastructure informatique a été renouvelée afin d'optimiser les processus.

Une nouvelle gestionnaire du bureau technique a été engagée le 15 août 2019.

Une nouvelle brochure pour la police des constructions est actuellement en création. Elle sera disponible en 2020. Certains formulaires ont fait l'objet de mises à jour.

### Principaux dossiers traités

Les principaux sujets traités en 2019 ont été :

- Analyse, contrôle et suivi des dossiers de la Police des constructions
- TPM, amélioration de la desserte et réseau 2030
- Sécurité, amélioration continue notamment avec les ASP
- Informatique communale, mise en place des nouveaux outils de gestion, refonte du site Internet, mise en place d'un serveur exchange pour les e-mails et remplacement du serveur physique
- Aménagement du territoire, participation au nouveau PAC et à l'étude du PA Carouge
- Intégration auprès de l'association Coord21 favorisant le développement durable

### Transports publics

Les changements d'horaires décidés courant 2019 ont permis d'augmenter encore la fréquentation des lignes traversant notre Commune.

La ligne 702 ayant une cadence de 10 minutes en heure de pointe le matin et le soir a vu son nombre de voyageurs augmenter d'environ 10%.

La ligne 705 ayant une cadence de 15 minutes en heure de pointe le matin et le soir a vu son nombre de voyageurs augmenter d'environ 19%.

### PERSPECTIVES D'ACTION

Finalisation de la modernisation de l'informatique communale (site Internet & communications)

Modification du RPGA

Amélioration de la desserte transports publics

Développement durable

## Statistiques de l'évolution de la fréquentation des lignes 702 et 705

Voyageurs/an	TOTAL						
Ligne	2014	2015	2016	2017	2018	2019	%
702	1'156'189	1'166'035	1'183'752	1'200'884	1'187'577	1'310'940	+10.39%
705	236'977	271'611	351'309	371'666	407'387	483'429	+18.67%
	1'393'166	1'438'614	1'535'061	1'572'550	1'594'964	1'794'369	+12.50%

## Police

### Vandalisme

Six actes de vandalisme ont été recensés en 2019 (contre 9 en 2018). Il s'agit notamment de graffitis sur des biens communaux. De plus, 22 cas de tapage nocturne ont été signalés et pour lesquels la Police est intervenue.

Malgré la présence régulière, toutes les fins de semaine, de la société Jüggers Sécurité SA à proximité des bâtiments communaux, les actes de vandalisme n'ont pas totalement cessé. La Police cantonale continue également ses tournées sur le territoire et va également à la rencontre de la population par le biais du poste mobile.

La Municipalité a demandé un renforcement des patrouilles suite à des déprédations ponctuelles.

Les auteurs des faits étant pour la plupart inconnus, plusieurs plaintes ont été déposées contre X afin d'obtenir un remboursement des frais inhérents au nettoyage des graffitis ou à la réparation des biens endommagés.

### Répartition des coûts de la sécurité

Les différents acteurs en charge de la sécurité à Lonay se répartissent de la manière suivante :

Qui	Missions	Périodes	Lieux	Frais 2019
<b>Police Cantonale</b>	Ensemble des tâches liées à la sécurité prévues par la loi (LOPV)	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	433'524 <i>(413'654 en 2018)</i>
<b>Assistant de sécurité Préverenges</b>	Stationnement, patrouilles, enquêtes naturalisations, écoles.	Lu au Ve de 08h00 à 17h00. Occasionnellement le week-end et les nuits	L'ensemble du territoire communal	40'301 <i>(40'153 en 2018)</i>
<b>Juggers sécurité SA</b>	Surveillance des bâtiments et biens communaux	Nuits de jeudi à dimanche (horaires aléatoires). Ponctuellement selon demandes de la Municipalité	Tous les bâtiments et terrains communaux	19'245 <i>(24'494 en 2018)</i>
<b>Population de Lonay Police population</b>	Diffuser les messages de prévention. Signaler à la police tous délits. Entraide entre voisins lors d'absences.	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	

### Police-population

Le constat est toujours positif. Les informations de la Police à la population se font directement.

Le poste mobile s'est déplacé 11 fois sur le territoire de Lonay en 2019.

### Commission de police

La commission est composée d'un président, M. Joël Henneberger, Conseiller municipal, et de deux membres qui sont Mme Elisabeth Morerod, Conseillère municipale, et M. Philippe Guillemain, Syndic.

Sa principale mission consiste à officier comme organe de recours contre les décisions d'amendes d'ordre et de rendre des ordonnances pénales dans le cadre d'infractions commises sur des parcelles privées mises à ban.

La commission s'est réunie à cinq reprises en 2019 pour traiter les réclamations et les dénonciations liées aux mises à Ban.

### Sécurité municipale

La sécurité municipale est toujours assurée par les Assistants de Sécurité Publique (ASP) de la Commune de Préverenges.

Des rencontres ont régulièrement lieu avec les différents intervenants des deux communes afin de coordonner les actions.

### Criminalité

Globalement, les statistiques de la Police cantonale vaudoise font ressortir 318 événements, dont les principaux sont représentés ci-dessous :

<u>Loi / Infractions, y.c. tentatives</u>	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
<b>Atteinte à la vie et intégrité corporelle (CP art. 111-136)</b>	5	7	8	6	2	4	5	7
<b>Vol, y.c. d'importance minimum (sans vol de véhicule) (CP art. 139/172)</b>	33	24	26	36	28	53	50	65
<b>dont vol par effraction</b>	10	11	11	8	12	36	26	45
<b>Dommages à la propriété sans vol (CP art. 144)</b>	18	18	23	14	20	7	8	11
<b>Dommages à la propriété lors de vol</b>	12	13	12	14	14	41	30	45
<b>Violation de domicile lors de vol (CP art. 186)</b>	14	13	13	13	15	38	33	51
<b>Loi sur les stupéfiants (LStup)</b>	7	10	22	12	18	7	6	11

### Chiens

Au 31 décembre 2019, 133 chiens (132 en 2018) sont inscrits à la Commune de Lonay.

### Denrées alimentaires & contrôles sanitaires

L'eau potable est régulièrement analysée. Elle est conforme aux prescriptions légales.

## Service du feu

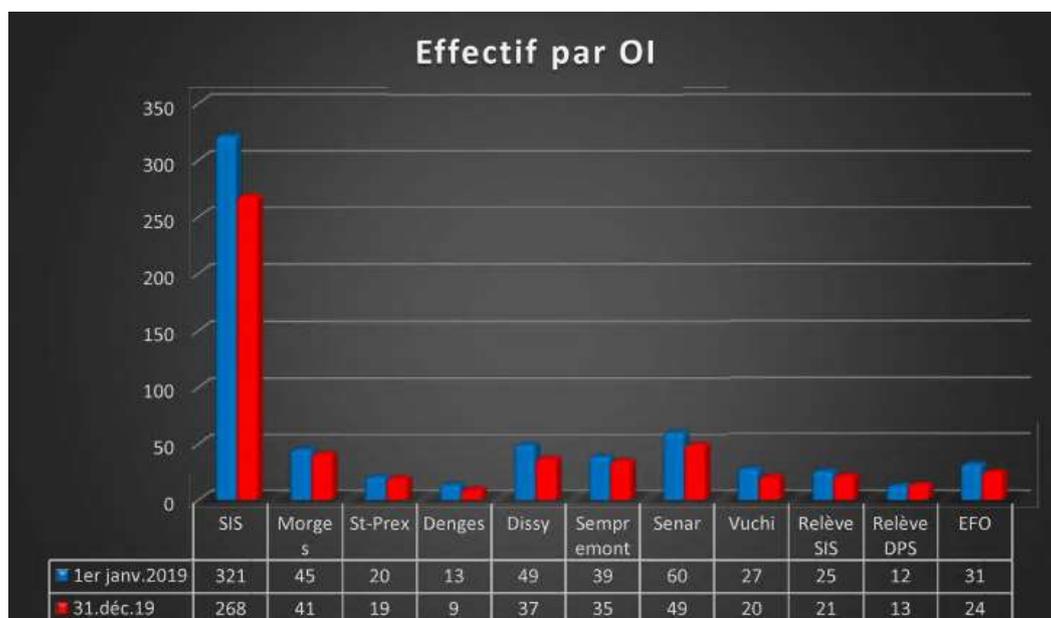
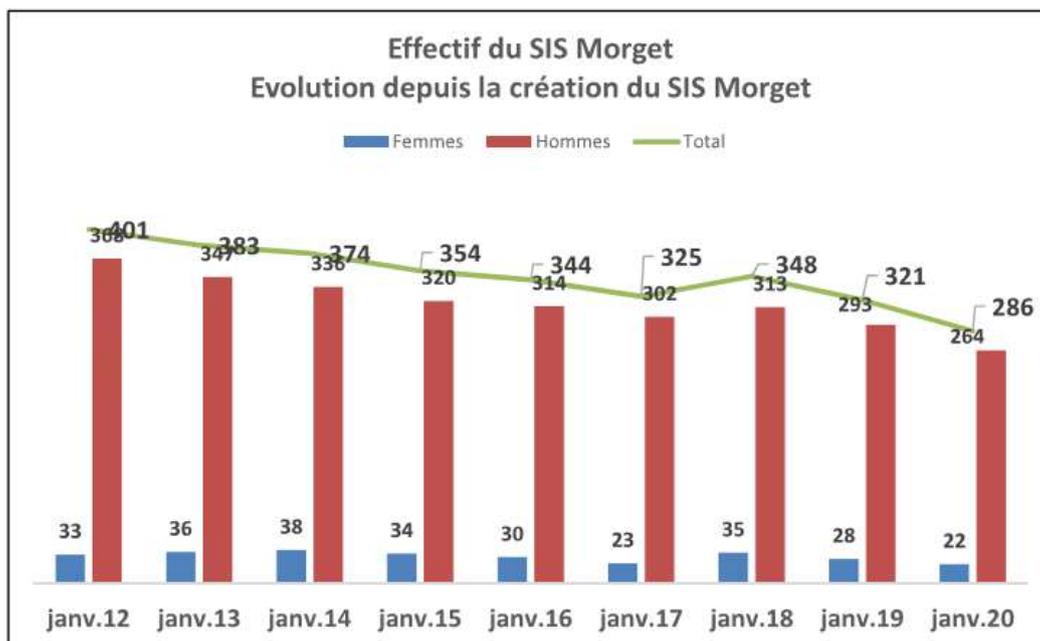
### SIS Morget

Mot du commandant :

Année 2019, année particulière avec le changement de commandant au mois de décembre 2018. Le Maj Eric Henry me cédait sa place après 19 ans de commandement dont six à la tête du SIS Morget.

Le rapport complet peut être consulté sous <https://www.sismorget.ch/category/rapport-annuel/>.

### Effectifs



Nous avons dénombré 53 démissions. Ces départs sont pour la plupart du temps motivés par des déménagements, au manque de temps à consacrer aux services ou alors par des obligations professionnelles ou familiales.

### Recrutement

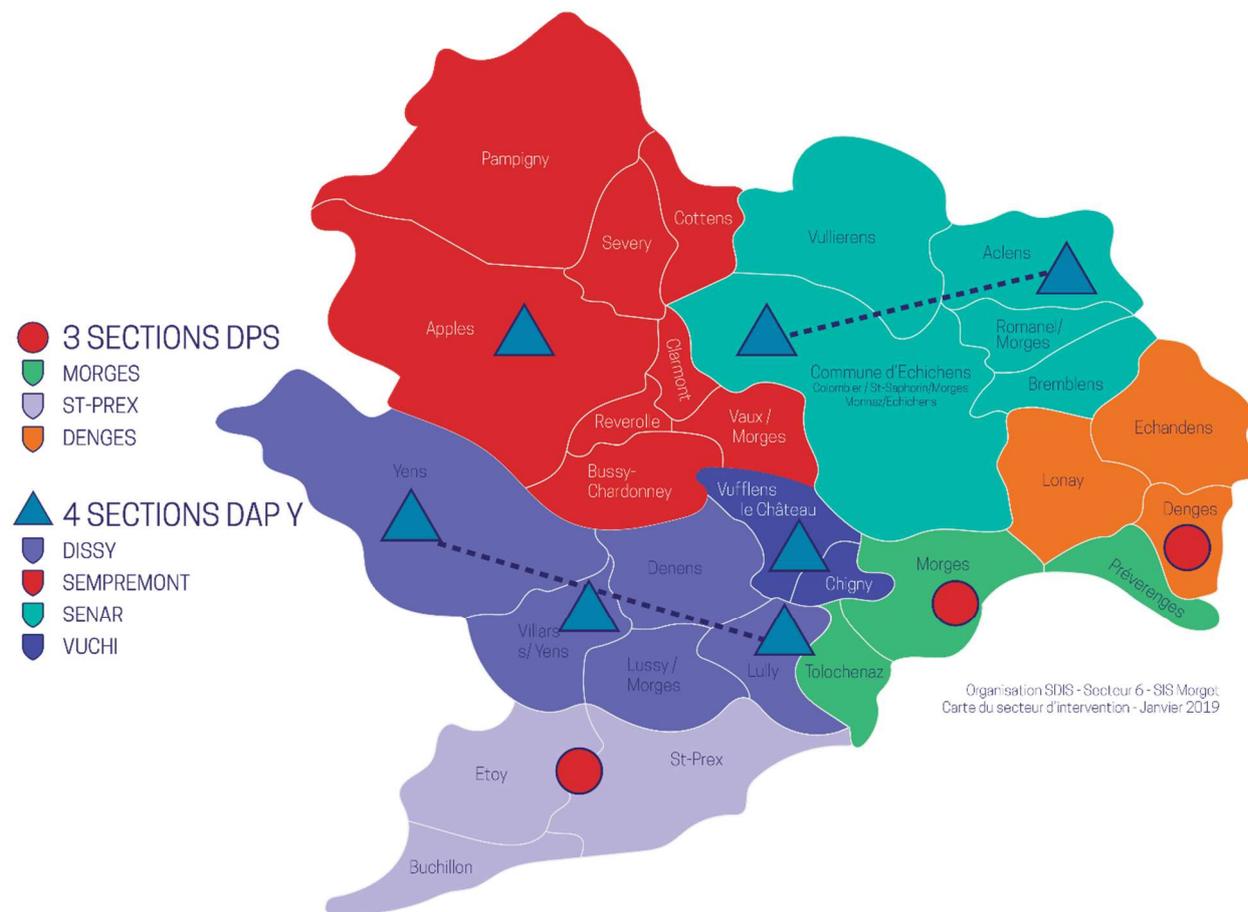
En date du 7 novembre 2019, a eu lieu le recrutement cantonal. Au vu des effectifs actuels, nous avons décidé de cibler le recrutement dans les régions qui sont en manque d'effectifs, à savoir le DPS de Denges qui regroupe les communes de Denges, Echandens et Lonay. Les personnes habitant dans ces communes étant âgées entre 18 et 35 ans ont reçu un courrier d'invitation. Pour le reste du secteur, les affiches posées dans les communes, la campagne de publicité faite par la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers ainsi que les réseaux sociaux ont été les vecteurs de ce recrutement.

Ce sont donc dix-sept personnes qui se sont présentées à la séance d'information organisée à la caserne de Saint-prex et ont participé aux tests ainsi qu'aux auditions.

Au final, quinze recrues ont rejoint nos rangs dont cinq pour l'OI Denges. Elles effectueront leurs cours de base en 2020.

### Organes d'intervention

Le SIS Morget est structuré en sept organes d'interventions (OI) répartis sur son territoire. Les OI de Denges, Morges et Saint-Prex abritent un détachement de premier secours (DPS), tandis que les quatre autres OI sont composés d'un DAP.



## Police des constructions

Dans le domaine de la construction, la Municipalité a traité 27 demandes de permis de construire avec et sans enquête publique. Ces demandes concernaient 14 dispenses d'enquête publique et 13 enquêtes publiques.

Deux de ces enquêtes publiques sont de grandes tailles. En effet, le bureau technique a reçu une demande de mise à l'enquête publique pour les parcelles 379, 771 et 879 concernant la construction d'un ensemble d'activités et d'un parking souterrain avec un projet commun pour le parking souterrain du projet de construction d'un centre multi-services et d'un parking souterrain sur la parcelle 360. Les permis de construire n'ont pas été délivrés. Les synthèses cantonales n'ont pas encore été rendues.

La construction de l'Église Evangélique de Lonay, sur la parcelle 432, se poursuit et l'adresse de la route de Préverenges 14-16 a été attribuée.

La commission de salubrité a accueilli Mme Jacquemettaz de Secu Chantier et Habitation sàrl suite au départ de M. Landolt de l'entreprise BBHN SA. La commission s'est réunie cinq fois et a contrôlé huit constructions.

Dans le cadre des renouvellements de plaques professionnelles et de licence, des mises en conformité en matière de protection incendie ont été demandées.

### *Chantiers privés d'importance*

Le chantier de création de 32 appartements, situé sur la parcelle 420 à la route d'Echandens 6a, b et 8, est arrivé à son terme en 2019, ce qui a amené 47 habitants supplémentaires.

## Développement durable

La Municipalité a décidé d'adhérer à l'Association Coord21 afin de soutenir le développement durable.

Coord21 est une association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande et du Tessin qui sont engagées dans une démarche de développement durable.

Toutes les communes romandes et du Tessin sont invitées à rejoindre l'association. Elles accèdent alors à la plateforme d'échange de Coord21 et peuvent profiter de l'expérience acquise par leurs pairs tout en faisant profiter ceux-ci de la leur.

L'association Coord21 regroupe quatre cantons, soixante-trois communes et quatre institutions en Suisse romande.

Différentes études sont également en cours auprès de l'Association Régionale Cossonay, Aubonne et Morges, concernant le développement durable. Les thèmes abordés sont notamment la mobilité douce, la mobilité électrique, l'étude des sols ainsi que de la biodiversité et l'efficacité énergétique dans les bâtiments. Les aspects énergétiques sont désormais intégrés dans les projets communaux dès leur phase de planification.

En 2019, ce sont trente-trois subventions qui ont été délivrées pour les vélos électriques.

## Informatique

Suite à l'introduction, en seconde moitié de l'année 2018, du nouveau logiciel de gestion pour le Contrôle des habitants et le Service de la bourse, 2019 a été l'année de mise en route du système et de prise en main.

La migration a demandé un important travail de contrôle des données. Celui-ci se poursuivra de manière plus légère, au fur et à mesure des prochaines années, pour pouvoir obtenir une base de données de qualité correspondant au nouveau modèle de données différent du précédent.

Un module supplémentaire, relatif à l'établissement des quittances, a été installé en début d'année.

La formation et l'accompagnement des utilisateurs revêtant une importance capitale, la Municipalité a choisi un contrat de maintenance « Platinum » qui permet de couvrir l'entier des demandes du personnel communal, les mises à jour et les résolutions de problèmes qu'ils soient liés au logiciel ou aux utilisateurs.

Optimisation de la sécurité : En avril 2019, afin d'optimiser la sécurité relative à l'accès aux données contenues sur le serveur à distance, un système de double identification a été mis en place + horaires de connexion pour empêcher les attaques intempestives de nuit.

Le projet du nouveau site internet a débuté à partir de juillet en créant un cahier des charges permettant de recevoir différentes offres. Le lancement de la programmation du site a débuté en octobre et verra le jour en 2020.

En décembre, le serveur informatique physique de l'administration a été remplacé pour correspondre aux nouveaux standards et ainsi profiter d'améliorer les performances et la capacité de stockage de la machine faces aux besoins de l'administration.

Toutes les nouvelles adresses e-mail concernant les Municipaux et l'administration ont été mise en place au travers d'un serveur Exchange.

Cela a permis d'optimiser l'accès de l'ensemble du personnel et de la Municipalité à leurs e-mail sur les différents supports informatiques, de partager des agendas, d'assurer une gestion optimale des sauvegardes des e-mails et finalement d'améliorer la sécurité des données.

Plusieurs logiciels (WeDo / e-séance / Tipee) ont fait l'objet d'une pré-étude et présentation pour mieux gérer les séances et le partage des tâches. Une véritable étude de faisabilité sera entreprise en 2020.

## Section V : Routes et signalisation – Canalisations – Epuration – PCI – Eclairage Public

**M. Jean-Charles Détraz**

### Principaux dossiers traités

Les principaux sujets traités en 2019 ont été :

- Projet PAC, PA en Carouge
- Requalification RC 80
- Travaux à la route de la Chérard
- Chemin des Plantages
- Arrêt de bus Lonay Parc

### Routes & épuration

#### *Route cantonale 80 (RC 80)*

L'étude de la RC 80 est toujours en cours et n'a pas évolué au cours de l'année 2019. La clé de répartition des coûts sera définie en 2020.

#### *Création du chemin des Plantages*

Suite au préavis 01/2019 et les travaux qui ont suivis, le chemin des Plantages a été ouvert fin août 2019. Il relie la route d'Echandens à la route de Denges.

#### *Réaménagement de l'arrêt de bus du Parc*

L'arrêt de bus Lonay Parc a été réaménagé suite au préavis 02/2019. Cet arrêt peut accueillir simultanément les deux lignes de bus 705 et 735.

#### *Travaux à la route de la Chérard*

Pour faire suite à plusieurs rencontres avec certains habitants de la route de la Chérard, des travaux de bitume ont été effectués du 22 au 23 octobre 2019.

Ces travaux ont permis de réduire le bruit des passages des voitures et des piquets ont été installés pour la sécurité des piétons.

#### *Chemin des Vignes*

En 2018, trois propriétaires devaient encore signer la servitude de passage. Les discussions ont repris courant 2019 et les signatures pourraient se concrétiser courant 2020. Ces discussions se poursuivent avec l'appui du bureau d'ingénieurs BBHN SA.

### Canalisations & épuration

#### *Mise en conformité des installations privées et communales*

Les contrôles de l'évacuation des eaux claires et usées des propriétaires privés se poursuivent afin de terminer la mise à jour de ce dossier. La situation a peu évolué en 2019 (projets individuels).

### PERSPECTIVES D'ACTION

Participation au nouveau PAC et à l'étude du PA « En Carouge »

Poursuite de l'étude relative au Chemin des Vignes

Maintenance et amélioration du réseau routier (Rte des Pressoirs)

Amélioration du réseau d'évacuation des eaux claires et usées (réhabilitation du collecteur EU autoroute)

Poursuite du contrôle du réseau séparatif privé

### Eaux claires et usées

Une étude sur l'impact des eaux claires parasites permanentes a démarré et se poursuivra ces prochaines années. Cette étude a pour but de diminuer l'apport d'eau claire à la station d'épuration.

### ERM

Le rapport de gestion de l'ERM est disponible sous [www.erm-step.ch](http://www.erm-step.ch) ; il relate en détails les différentes activités de l'ERM durant l'année.

MM. Michel Borböen et Jean-Charles Détraz sont toujours les représentants de la Commune aux assemblées intercommunales.

En été 2019, Monsieur Michel Borböen a été nommé Président du Conseil Intercommunal de l'ERM pour une année.

### Eclairage public

Les derniers candélabres au mercure, 20 unités à l'Avenue de Morges et 6 unités au Chemin des Abbesses, ont été remplacés par des ampoules LED. Il n'y a donc plus aucun éclairage au mercure au sein de la Commune.

Des ampoules au Sodium sont également présentes sur des points lumineux. Leur remplacement est prévu en fonction des différents chantiers d'entretien (routes, etc...).

La technologie LED devrait permettre à la commune de Lonay de diminuer sa facture d'électricité.

## Protection civile District de Morges

Mot du Commandant :

Les mots « transition, engagement et collaboration » résument à eux seuls la dynamique qui a dominé l'année 2019.

Transition, car après la réorganisation de notre bataillon en passant de 7 à 5 compagnies et par l'introduction des nouveaux règlements de la Protection Civile Vaudoise, nous avons passé d'un ancien modèle de fonctionnement à un nouveau modèle. Cette transition s'est bien déroulée et les résultats ainsi obtenus sont aujourd'hui très positifs. Les changements ainsi amorcés en 2019 ont permis d'introduire de nouvelles pratiques en 2020 à savoir :

- Le « lissage » des cours de répétition de l'ensemble des compagnies des bataillons vaudois afin de garantir une compagnie en service (compagnie d'alarme) durant l'ensemble des semaines de l'année.
- Introduction des conventions sur les objectifs des cours de répétition et inspection par la division PCi VD de ces derniers.

Engagement, car notre bataillon aura été fortement sollicité en 2019 et des engagements en situation d'urgence. Ces engagements auront été réalisés avec professionnalisme et diligence par les miliciens et professionnels de la Protection Civile du District de Morges.

Collaboration, car que ce soit dans les activités quotidiennes, en exercice ou en engagement, je peux souligner les rapports exemplaires que notre bataillon entretient avec les communes du District et les partenaires sécuritaires.

L'année 2019 aura été également marquée par la deuxième phase d'actions de renouvellement du matériel de la PCi vaudoise débutée en 2018 et par la distribution de manuels et supports d'instruction.

Le matériel touché en 2019 comprend :

- De nouveaux casques répondant aux normes de sécurité actuelles pour les astreints de la compagnie 1 FIR;

- Des sacs pour le transport de l'équipement pour les astreints de la compagnie 1 FIR;
- 48 lots de radio Polycom TPH 900 ;
- Document « Antichute », je garantis la sécurité au travail à la protection civile ;
- Document « Conduite », je dirige des astreints de la protection civile ;
- Bloc de formulaires pour l'élaboration de concept de sécurité.

Sur un plan régional, nous avons également travaillé à l'amélioration et à l'efficacité de nos missions par :

- L'acquisition de 2 véhicules polyvalents tout terrain ;
- Du mobilier pour la caserne de St-Prex dont le complément de casiers pour la FIR ;
- Une parabole pour les liaisons satellite de notre PCe ;
- Du matériel de suivi de situation pour la salle de conduite de la caserne ;
- Une infrastructure adaptée à l'instruction de l'antichute.



La standardisation des objectifs des cours de répétition me permet de vous présenter nos activités de compagnie de manière généralisée ou au niveau de détachement et engagement spécifique ayant eu lieu durant l'année écoulée. C'est donc 3969 jours de service que le bataillon a réalisé en 2019.

Commençons par nos 5 compagnies. Elles ont toutes fait service en 2019 selon le standard suivant : un rapport préparatoire d'une journée, deux jours de cours de cadres et 5 jours de cours de répétition.

Les objectifs de formation édictés par la Division PCi ont été introduits dans le programme de formation continue de nos compagnies à savoir :

- Formation sur le concept télématique cantonal avec l'intégration des nouvelles Radios Polycom TPH 900 ;
- Formation de 50% de l'effectif du bataillon au matériel antichute.
- Formation de 60 % de l'effectif du bataillon à la régularisation du trafic routier dans un carrefour ou un giratoire et 100% de l'effectif à la gestion d'un poste de circulation alternée



Les objectifs que j'ai fixé pour le bataillon ont complété le programme cantonal avec les formations suivantes :

- Formation continue au 1er secours avec l'accent mis sur la réanimation cardiopulmonaire et l'utilisation du défibrillateur semi-automatique ;
- Formation à la lutte contre les crues et les inondations ;
- Formation aux techniques de poliorcétique ;
- Maintien des compétences spécifiques au socle de base par domaine de la PCi.

La compagnie 5 a réalisé le contrôle périodique des abris des communes de Ferreyres, Moiry, Chevilly, Dizy, Cossonay, La Chau, Cuarnens, L'Isle et Mont-La-Ville. Le personnel a également poursuivi la constitution des quelques 3235 dossiers d'abris pour notre District.



En 2019, seul un groupe de la compagnie 6 a réalisé un travail au profit de la commune de Saint-Livres. Le chemin d'accès à l'ancienne glacière naturelle du Pré de Saint-Livres ainsi que les barrières de sécurisation du gouffre ont ainsi été réparés et renforcés par nos soins.

La compagnie 4 a, dans le cadre d'un exercice de section, procédé à l'accueil et la prise en charge, dans le poste de commandement du Cherrat à St-Prex, de 26 résidents d'un EMS de la région pour la journée.

La compagnie 1 FIR (Formation d'Intervention Régionale) a été engagée selon les mêmes prescriptions d'instruction que le reste du bataillon. Un groupe de la compagnie a été engagé pour l'exercice de la Police Cantonale « Blackout ». Ce dernier a permis de tester l'alimentation en électricité de l'antenne relais Polycom du Signal de Bougy, mission qui est confiée à la PCi en collaboration avec le service technique de la Police Cantonale pour l'ensemble des antennes du Canton en cas de panne de courant. Cinquante hommes de la compagnie ont également participé à un exercice cantonal, dans la Forêt du Grand Risoux à la Vallée, afin de tester les procédures d'intervention en cas d'épizootie de Peste Porcine Africaine (PPA). Cet exercice, conduit par la division PCi VD, a regroupé les ORPC du Gros-de-Vaud et de Morges ainsi que le détachement cantonal et la direction des affaires vétérinaires de l'Etat

de Vaud. Pour terminer, la compagnie a participé à un exercice de grande ampleur qui impliquait l'ensemble de la chaîne sécuritaire locale.

Cet exercice nommé « SYNERGIA » avait pour but premier de travailler et tester les synergies entre les acteurs sécuritaires sur la thématique d'un incendie touchant le Château de Morges. Cet exercice, qui aura mobilisé 135 intervenants provenant des services de la Police Région Morges (PRM), du SIS Morget, du Centre de Secours d'Urgence (CSU) Morges-Aubonne, du Détachement du Poste Médical Avancé (DPMA), de la Protection Civile, de la ville de Morges et du personnel des musées du Château, aura permis de tester 3 objectifs :

- Evacuation du musée avec la participation d'un groupe de 45 figurants provenant de la PCi, extinction et sauvetage.
- Prise en charge des personnes impliquées valides et blessées.
- Evacuation d'une salle du musée et prise en charge de la collection par les spécialistes de la Protection des Biens Culturels (PBC) de la PCi et du musée.



Cet exercice, qui aura été une première régionale de par son ampleur, fut un succès qui aura permis de construire de solides passerelles entre les services sécuritaires régionaux et le personnel des musées du Château. Il aura également permis de tester une intervention PBC au Château dans des conditions les plus proches possible de la réalité.

De plus, l'exercice a bénéficié d'une très bonne couverture médiatique grâce à une collaboration dynamique avec le service de communication de la ville de Morges. La population a pu ainsi découvrir l'exercice grâce à la RTS et à La Télé qui nous ont consacré un reportage aux journaux télévisuels du 12h45 et respectivement du 19h pour La Télé. La radio Lausanne FM et les journaux de Morges et de La Côte ont également suivi l'exercice.

Un film a, pour finir, été tourné par une équipe de caméraman mixte provenant du détachement presse et médias du SIS Morget et de la PCi.

C'est grâce au travail des astreints du détachement presse et médias, sous le commandement du capitaine Alain Delaloye, que j'ai la possibilité d'illustrer ce rapport et mes présentations avec des photos de qualité et que notre site internet et notre page Facebook sont rendus aussi dynamiques. Je vous invite à venir les visiter ([www.pci-district-morges.ch](http://www.pci-district-morges.ch)).

Pour terminer, notre ORPC a eu l'honneur de recevoir l'émission radiophonique de la 1ère « Les Dicodeurs » pour un enregistrement à la caserne de St-Prex. Ce sont « Les Dicodeurs » Frédéric Gérard, Vincent Kohler, Pascal Vincent et Eric Constantin, sous la direction de l'animatrice Laurence Bisang, qui ont mis à l'honneur la PCi du District de Morges durant la semaine du 14 au 19 janvier. Avec plus de 180'000 auditeurs, cet événement totalement atypique aura été une très bonne opération de communication.

L'étymologie du mot communiquer nous vient du latin "Communicare" qui signifie "mettre en commun". C'est dans cet objectif de partage et d'ouverture que la PCI pourra créer des valeurs supérieures et gagner des promoteurs parmi la population.

Mais les activités et prestations de notre bataillon ne se sont pas arrêtées ici.



Comme chaque année, nous avons participé à l'essai des alarmes fédérales le mercredi 6 février. C'est en effet, le 1er mercredi du mois de février que l'ensemble des sirènes de notre pays sont testées. Pour notre District, il s'agit de 69 sirènes fixes et de 26 sirènes mobiles qui ont été enclenchées par nos soins en collaboration avec les communes. Aucune sirène n'a été défectueuse durant l'essai et deux sirènes fixes n'ont pu être testées pour cause de travaux sur les installations.

En parallèle à cet essai, un détachement ad hoc a continué le travail de création et de test des listes téléphoniques pour les habitations isolées qui ne peuvent recevoir l'alarme que par voie téléphonique car elles sont trop éloignées des sirènes fixes ou des parcours de sirènes mobiles.

Notre service de la Protection des Biens Culturels (PBC) a poursuivi ses activités de recensement des biens au profit des communes de Chigny, Denens, Echichens, Lonay, Lully, Lussy-sur-Morges, Saint-Prex, Tolochenaz, Vaux-sur-Morges, Villars-sous-Yens, Vuflens-le-Vhâteau et du musée militaire Vaudois au Château de Morges.

Les fiches d'évacuation de ces différents sites ont également été créées. Elles ont pour but de permettre aux sapeurs-pompiers d'évacuer et de mettre en lieu sûr les biens recensés lors d'un sinistre et ceci avant l'arrivée des spécialistes de la Protection des Biens Culturels de la PCI.

Nos spécialistes de la PBC ont également suivi une formation sur la conservation des livres mouillés ou en partie détruits par le feu. Cette formation, délivrée par Mme Maria Shazar de la bibliothèque cantonale universitaire de Lausanne, a permis à nos spécialistes de la PBC d'augmenter leurs connaissances sur une problématique très spécifique et ceci en perspective de l'exercice SYNERGIA.



Quatre semaines de cours de répétition ont été consacrées à la logistique avec des détachements convoqués et adaptés aux volumétries de travail à effectuer. L'entretien de nos 16 constructions, du matériel, des équipements et de nos 13 véhicules demande une planification importante et suivie.

Notre Etat-major de bataillon s'est exercé aux activités de conduite et de résolution systématique de problème selon les techniques et processus de travail en structure d'état-major sur la base d'un scénario d'une épizootie aviaire.

Notre Etat-major a également été engagé avec l'Etat-Major de crise de la ville de Morges pour des formations et un exercice sur la thématique d'un glissement de terrain.



Cet Etat-major, existant depuis 2015, permet aux cadres des services de la ville de Morges et aux partenaires sécuritaires de la PRM, du SIS Morget et de la PCi de collaborer et de s'exercer ensemble à la gestion d'une crise.

Nos spécialistes de la protection ABC (Atomic, Biologique et chimique) ont travaillé à la révision et à l'amélioration du concept de distribution des comprimés d'iode à la population en cas d'accident ou d'événement atomique, nucléaire ou radiologique. Ces comprimés, stockés par nos soins, doivent être pris par la population dans un délai de 12 heures après l'événement. Ils ont pour fonction de protéger la glande thyroïde contre l'Iode 131 radioactif. Une absence de protection peut provoquer un cancer de la glande thyroïde.

Comme chaque année en mars, l'école de formation de base de sapeurs-pompiers a nécessité la préparation de 200 menus sur deux jours à notre caserne de St-Prex par un détachement de cuisine de la PCi.

Notre bataillon a également été fortement sollicité pour 5 interventions en faveur de la collectivité (IFC) :



Le lundi 6 mai, c'est la marche à travers Morges "Morges Bouge" qui a nécessité l'engagement d'astreints en appui de la PRM avec des missions de facilitateurs pour les passages piétons empruntés par le parcours de la marche.

La compagnie 4 a été engagée, le jeudi 2 mai, en collaboration avec la PRM, à la sécurisation de l'arrivée de la 2ème étape de cyclisme du Tour de Romandie et qui reliait Le Locle à Morges.

La compagnie 1 (FIR) a travaillé au succès de la journée des communes vaudoises qui s'est déroulée le samedi 15 juin à Cossonay. Des missions de montage et démontage d'infrastructures ont été confiées à la compagnie ainsi que des missions de gestion du trafic, de sécurité et de ravitaillement durant la journée de l'UCV.



La compagnie 6 a été engagée le samedi 1er juin pour l'arrivée de la 2ème étape de cyclisme du Tour du Pays de Vaud qui reliait Cugy à Bière et le contre-la-montre qui s'est également tenu à Bière le même jour. La compagnie a assumé des missions de montage et démontage d'infrastructures, de gestion du trafic et de sécurisation du parcours de la course.

La 12ème édition de la Fête des Vignerons (FEVI) depuis 1797 a mobilisé l'ensemble de la Protection Civile Vaudoise avec plus de 6000 jours de service effectués par les astreints pour des missions de montage et démontage d'infrastructures et de sécurité durant la manifestation.

Pour notre Bataillon, c'est 110 astreints sous la conduite du capitaine Damien Baumgartner qui ont rejoint la Riviera du 25 au 30 juillet pour une subordination d'une semaine à une compagnie du bataillon du District Riviera-Pays- d'Enhaut.

Une partie de la compagnie 7 a également été engagée durant son cours de répétition du mois d'août au profit de missions de démontage des infrastructures de la fête.

La Protection Civile s'entraîne, exerce et renforce les connaissances de ses astreints afin d'être prête le jour où elle sera alarmée. Nous avons le devoir de répondre à toutes sollicitations d'urgence avec professionnalisme et efficacité.

L'année 2019 a étrangement ressemblé à l'année 2018. En effet, le 15 juin, d'importants orages ont provoqué de nombreuses inondations dans notre canton. Tout le monde se rappelle de ces images spectaculaires des rues de Cossonay transformées en quelques minutes en torrent le jour de la manifestation de l'UCV. Nous avons été engagés pour la construction d'un muret en sacs de sable pour protéger un commerce à Cottens.

Avec les très fortes chaleurs de l'été, le plan canicule sera déclenché du 25 au 28 juin. Un détachement de la PCi a appuyé les communes qui nous ont sollicitées pour réaliser les visites à domicile des personnes considérées à risque.

Le 9 octobre, nous avons engagé 49 astreints, à la demande de la Police Cantonale, pour la mise en place de 5 plans de délestage de l'autoroute A1 de 12h à 20h suite à un accident de circulation mortel à Morges.



Tous ces engagements, que ce soit en exercice ou en situation réelle, que ce soit des manifestations ou des cours de répétition, n'auraient pas été possible sans le concours des miliciens, le cœur et la raison d'être de notre organisation, sans les professionnels de la PCi du District de Morges et sans le soutien infaillible des autorités politiques de notre District. Que ce soient les 62 délégués de notre assemblée régionale, sous la présidence, en 2019, de Monsieur Jean Barbey, ou les 7 membres du Comité de direction, sous la présidence de Monsieur Philippe Guillemain, j'ai pu, en tout temps, compter sur un soutien actif et une disponibilité exemplaire.

"Se donner les moyens d'avoir une Protection Civile efficace tout en maîtrisant les coûts", cette volonté de mes autorités est aujourd'hui devenue adage dans notre organisation.

La PCi du District de Morges poursuit sereinement son chemin en 2020 avec la réalisation des objectifs de formation fixés par la division PCi du SSCM :

- Gestion et conduite des CR : les services d'instruction des ORPC sont organisés et conduits par la milice ;
- Rythme de conduite : Le rythme de conduite décrit dans la documentation « Instruction » est suivi ;
- Intégration du concept télématique cantonal : chaque astreint de la PCi VD s'intègre de manière autonome à un réseau télématique mis en place, avec les stations Polycom reçues ;
- Technique de commandement : les techniques de commandement de la documentation « Commandement » sont appliquées par tous les échelons concernés ;
- Création et direction d'exercice : chaque commandant de compagnie crée et dirige un exercice de sct lors de son CR.

### **Dispositions pénales :**

Tant qu'il y aura des hommes, il y aura des infractions !

Malheureusement, nous devons chaque année avertir ou dénoncer des astreints qui ne respectent pas la procédure en matière de livret de service ou de convocation.

Lorsqu'un astreint ne fait pas parvenir son livret de service à l'office dans les délais, et après trois avertissements, nous transmettons son dossier pour dénonciation à la Préfecture.

Lors d'une première absence à un cours de répétition, nous adressons un courrier d'avertissement.

Lors de la deuxième absence, nous transmettons le dossier au SSCM pour dénonciation au Procureur général du canton de Vaud.

**Avertissements : 34**

**Dénonciations : 13**

## Conclusions générales

La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules (préavis) séparés, ce qui devrait en faciliter la lecture.

Elle remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des différents services ainsi que les Conseillères et Conseillers communaux pour le travail accompli ensemble en 2019.

## Décisions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### Le Conseil communal de Lonay

vu le préavis no 3/2020, rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2019,  
vu le rapport de la Commission de gestion,  
attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### décide

1. d'approuver le rapport de gestion 2019 de la Municipalité,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2019.

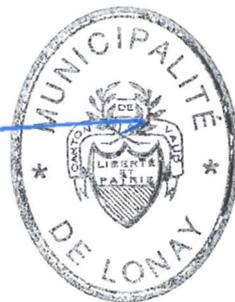
Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 juillet 2020 pour être soumis au Conseil Communal.

### Au nom de la Municipalité

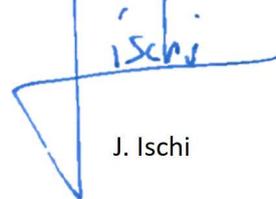
Le Syndic :



P. Guillemin



Le Secrétaire municipal :



J. Ischi

Lonay, le 7 juillet 2020.

## Index des abréviations

<b>AFP</b>	Attestation fédérale de formation professionnelle
<b>AISMLE</b>	Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs
<b>AJEMA</b>	Réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne
<b>AMICUS</b>	Nouvelle banque de données de chiens (depuis 2016) – remplace ANIS
<b>ARASMAC</b>	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay
<b>ARCAM</b>	Association de la région Cossonay Aubonne Morges
<b>ASP</b>	Assistant de sécurité publique
<b>AVASAD</b>	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
<b>CDD / CDI</b>	Contrat de durée déterminée / contrat de durée indéterminée
<b>CoDir</b>	Comité directeur
<b>CP</b>	Code pénal suisse
<b>DAP</b>	Détachement d'appui (groupe de sapeurs-pompiers au bénéfice d'une formation de base)
<b>DGE</b>	Direction générale de l'environnement (Service cantonal)
<b>DPS</b>	Détachement de Premier Secours (unité de première intervention du SIS Morget)
<b>ECA</b>	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
<b>EPSP</b>	Etablissement primaire et secondaire Préverenges et environs
<b>EPT</b>	Equivalent Emploi Plein Temps
<b>ERM</b>	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne
<b>FAJE</b>	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
<b>GRH</b>	Gestion des Ressources humaines
<b>HarmoS</b>	Accord intercantonal sur l'harmonisation scolaire de la scolarité obligatoire
<b>LAT</b>	Loi sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979, modifiée en 2015
<b>LDCV</b>	Loi sur le droit de cité vaudois
<b>LStup</b>	Loi fédérale sur les stupéfiants
<b>MBC</b>	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
<b>OAJE</b>	Office pour l'Accueil de Jour des Enfants (service cantonal)
<b>OI</b>	Organe d'intervention (du SIS)
<b>ORPC</b>	Organisation régionale de la Protection civile
<b>PAC</b>	Plan d'Affectation Communal
<b>PCi</b>	Protection civile, District de Morges
<b>PDCn</b>	Plan directeur cantonal
<b>PET</b>	Programme d'emploi temporaire
<b>PGA</b>	Plan général d'affectation
<b>POCAMA</b>	Police cantonale, cellule manifestations
<b>PA</b>	Plan d'affectation
<b>PPA</b>	Plan partiel d'affectation
<b>RPGA</b>	Règlement du plan général d'affectation
<b>SCRIS</b>	Service cantonal de recherche et d'information statistique
<b>SIS</b>	Service incendie et secours
<b>STEP</b>	Station d'épuration Morges (ERM)
<b>STREL</b>	Station de relevage (pompes intermédiaires avant STEP)
<b>UAPE</b>	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
<b>UCV</b>	Union des Communes vaudoises